

# Serrissien

Bulletin d'Informations Municipales

N° 70

**En vue très vite**

Forum des Associations

page 6

**Dossier**Lycée Émilie du Châtelet :  
la filière hôtellerie-restauration  
page 8**Album**

Fête de la Musique

page 17

**Coup d'œil**Actions culturelles  
dans les écoles

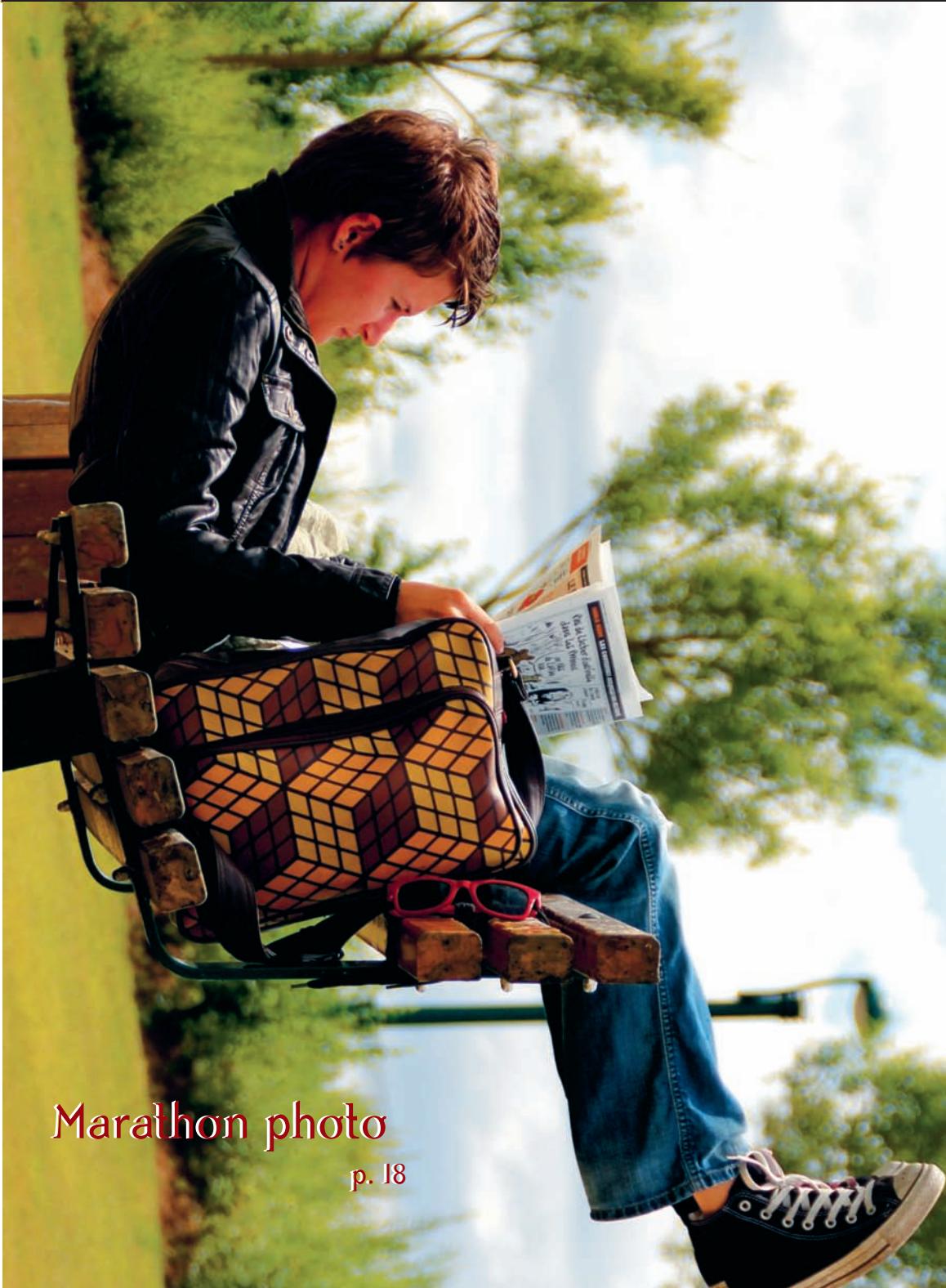
page 24

**Sport**Fête départementale  
des écoles multisports

page 33

**Au quotidien**Extension du groupe  
scolaire Henri Matisse

page 40

**Marathon photo**

p. 18



- Hôtel de Ville de Serris  
2, Place Antoine Mauny - BP 15 - Serris  
77706 Marne la Vallée cedex 4  
Tél. : 01 60 43 52 00 - Fax: 01 60 43 08 13



Mme Boutrou



Mme Louah



- Mairie du Bourg de Serris  
12, rue Émile Cloud - 77700 Serris  
Tél. : 01 60 43 66 80 - Fax: 01 60 43 10 66



Mme Rouyer

## Accueil Hôtel de Ville :

**Lundi:** .....14h00-18h00

**Mardi à vendredi:** ....9h00-12h00,14h00-18h00

**Samedi:** .....9h00-12h00 **Du 15 juillet au 15 août :** horaires d'été (voir ci dessous)

Site Internet : [www.mairie-serris.net](http://www.mairie-serris.net) Courriel : [contact@mairie-serris.net](mailto:contact@mairie-serris.net)

## Coordonnées des services municipaux

### Hôtel de Ville

#### • Service Maëlis :

Tél. : 01 60 43 67 92 ou 01 60 43 52 19 (répondeur)  
Courriel: [maelis@mairie-serris.net](mailto:maelis@mairie-serris.net)

**Le service Maëlis fonctionne comme un guichet unique.**  
Il permet aux familles de s'inscrire et de régler: les écoles, la restauration scolaire, l'étude, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs, Planète Sports, les séjours organisés par les services municipaux.

Rechargement du compte de la Carte Imagine.

Calcul du quotient familial. Attestation pour déclarations d'impôts.

#### • Service Aménagement, Développement Économique et Service Urbanisme : Tél. : 01 60 43 67 63

Courriel: [amenagement@mairie-serris.net](mailto:amenagement@mairie-serris.net)

#### • Service Social : Tél. : 01 60 43 52 38

Courriel: [d.durdon@mairie-serris.net](mailto:d.durdon@mairie-serris.net)

Ce service gère les demandes de logements, les demandes de RSA, d'Allocation Spéciale Vieillesse, les demandes d'aides financières, les demandes de Cartes Améthyste et Rubis, les demandes COTOREP (personnes handicapées) et d'Allocation Personnalisée d'Autonomie ainsi que les demandes de repas à domicile.

### Mairie du Bourg

#### • Service Fêtes et Animation : Tél.: 01 60 43 66 90

Courriel: [n.chevalier@mairie-serris.net](mailto:n.chevalier@mairie-serris.net)

#### • Police Municipale : Tél. : 01 60 43 27 15

Courriel: [police.municipale@mairie-serris.net](mailto:police.municipale@mairie-serris.net)

#### • Services Techniques : Tél. : 01 60 43 66 81

Courriel: [s-technique@mairie-serris.net](mailto:s-technique@mairie-serris.net)

Informations sur les espaces verts, la voirie, l'occupation du domaine public et les demandes de conteneurs pour les ordures ménagères. Location de salles pour les particuliers.

### Ferme des Communes

#### • Service Culturel : Tél.: 01 60 43 25 21

Courriel: [culture@mairie-serris.net](mailto:culture@mairie-serris.net)

## Horaires d'été : du 15 juillet au 13 août 2011

Du vendredi 15 juillet au samedi 13 août 2011, les horaires d'accueil du public à l'Hôtel de Ville et à la Marie du Bourg seront les suivants:

- Lundi: de 13 h 00 à 17 h 00 (permanence téléphonique de 8 h 00 à 12 h 00)
- Du mardi au vendredi: de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00
- Samedi : de 9 h 00 à 12 h 00  
(seul le service État Civil, à l'Hôtel de Ville, sera ouvert le samedi matin)

Attention : durant cette période, le service Maëlis sera ouvert uniquement l'après-midi.

## Opération Tranquillité Vacances

### You partez en vacances cet été ?

Vous pouvez remplir un formulaire d'**Opération Tranquillité Vacances** auprès de la Police Municipale, ou bien à la Police Nationale de Chessy.

Les agents effectueront ainsi des passages réguliers afin de surveiller votre habitation pendant votre absence.

Ce formulaire est aussi disponible sur le site de la ville, [www.mairie-serris.net](http://www.mairie-serris.net), dans la rubrique téléchargements.

### Police Municipale de Serris

Mairie du Bourg - 12 rue Émile Cloud - Tél. : 01 60 43 27 15

Courriel : [police.municipale@mairie-serris.net](mailto:police.municipale@mairie-serris.net)

## ÉQUIPEMENTS : PROGRAMMATION 2012

**Piscine intercommunale:** ..... 2012

**Hôpital de Lagny-Marne La Vallée** ..... 2012

**Salle des Fêtes:** ..... 2012



Piscine  
intercommunale





### Préserver les équilibres

Notre territoire est en perpétuelle évolution. **Organiser un développement harmonieux** de la commune nécessite une vigilance constante. Nous nous faisons un devoir de veiller à la **préservation des équilibres** tant entre espaces verts et constructions qu'entre développement économique et développement résidentiel. Nous agissons pour répondre au mieux à vos légitimes aspirations.

C'est pourquoi afin d'anticiper les besoins de l'éducation nationale et donc de nos enfants, un **nouveau bâtiment dédié à l'accueil pré et post scolaire** a été construit sur une partie du terrain du groupe scolaire Henri Matisse. Ce nouvel équipement réalisé par le SAN, dont l'ouverture est prévue à la rentrée prochaine, permettra désormais une utilisation de l'ensemble des classes pour les cours et non plus comme c'était jusqu'alors le cas, la réservation de certaines salles pour le périscolaire.

Avec l'EPAFrance, l'Établissement Public d'Aménagement de notre secteur, se réalise le long de la frange est du village **une trame verte qui nous reliera bientôt au centre aquatique intercommunal**. Les travaux viennent de commencer.

**Nous avons aussi soutenu fermement**, auprès de nos différents partenaires, **la demande du groupe Ludendo d'installer son siège à Serris**, dans le Parc d'entreprises du Prieuré.

J'ai eu aussi le plaisir de participer à la "pose de la première pierre" du Forum II qui renforcera avec ses commerces et ses activités, la zone de services du village.

Dans le centre urbain, près de l'Hôtel de ville, une opération de locations-accessions de 30 logements vient d'être lancée. Elle doit **faciliter le "parcours résidentiel"** des Serrissiens souhaitant devenir propriétaires.

Pour moi, comme pour l'ensemble des membres de la municipalité, **votre avis compte**. Notre avenir est ce que nous en faisons tous ensemble. Nous vous présenterons donc prochainement les différentes options d'une éventuelle mutation de notre intercommunalité.

*A chacune et chacun d'entre-vous je souhaite un très bel été et d'heureux moments de détente.*

Denis Gayaudon,

Maire de Serris.

### Le Serrissien

• Directeur de la publication:  
Denis Gayaudon,  
Maire de Serris.

• Comité de rédaction:  
Frédéric Balluet,  
Geneviève Chaffard, Martine Offroy,  
Luc Chevalier, Sylvie Audrain,  
Anicet Fabriano, Philippe Richard,  
Xavier Lanéry, Noura Bellili.

• Secrétariat de rédaction:  
Service Communication:  
Nicolas Humbert,  
Katell Hellegouarc'h,  
Lydie Kirtchuk.

• Photos:  
Service Communication

• Conception graphique:  
Service Communication.

• Impression:

Desbouis Gresil  
Tél.: 01 69 83 44 66  
Imprimé sur du papier recyclé  
Certification Label Imprim'Vert

• Tirage:  
4 000 ex.  
Dépôt légal: 3<sup>e</sup> trimestre 2011

# Sommaire

## EN VUE, TRÈS VITE

4

- La nouvelle programmation de la Ferme des Communes
- Un nouveau blog pour l'école élémentaire Jules Verne
- Foire aux greniers et Forum des associations**
- Le SAN fête le sport à Serris
- 1<sup>er</sup> semi-marathon du Val d'Europe

## DOSSIER

- La filière hôtellerie restauration

8

## L'ALBUM DE SERRIS

12

- Quartier en fête
- Fête de la nature
- Concours des maisons fleuries 2010
- Journée de l'archéologie
- Les 1001 Bulles fêtent leur 10 ans
- Avant de tourner la page
- Spectacle de l'AC Théâtre Val d'Europe
- École de musique Serrissienne
- Fête de la Musique
- À vos marques, prêts ? Flashez !**
- L'année se termine en beauté !

# Dossier : la filière hôtellerie- restauration

8

## COUP D'ŒIL

### ■ Actions culturelles dans les écoles

- Prévention routière à l'école Jules Verne
- Dépistage gratuit et anonyme

24

## SPORTS

- Associations sportives  
retour sur la saison

- Fête de fin d'année Planète Sport

30

### ■ Fête départementale des écoles multisports

## DÉMOCRATIE

### ■ Délibérations des Conseils Municipaux

- Tribunes

34

## AU QUOTIDIEN

- Création d'une extension pour Henri Matisse

- Rappel : stationnement abusif

- Plan canicule 2011

- Éco gestes

- Nos entreprises ont du talent

40

### ■ Le Forum 2 s'implante à Serris

**En Vue très vite**

**À l'affiche**

**4**

# Ferme des Communes

## Salle Alfred de Musset

Nouvelle programmation - Saison 2011-2012

*L'équipe culturelle sera heureuse de vous retrouver le vendredi 16 septembre 2010, à 19h30, pour vous présenter la nouvelle saison culturelle de la Ferme des communes !*



**Geneviève  
CHAFFARD**

Maire Adjointe  
Déléguée de la Culture

### UNE AUTRE FAÇON D'ENVISAGER L'OEUVRE DE PAUL GAUGIN

Conférence

Vendredi 30 septembre, 20h30



### EDWARD MUNCH, L'OEIL MODERNE

Conférence

Vendredi 18 novembre, 20h30



### Ô CARMEN

Opéra clownesque

Samedi 1<sup>er</sup> octobre, 21h00



### FILOPAT & PATAFIL

Jeune public - Ciné concert

Dimanche 20 novembre, 16h00



### LES STEIN OU L'INVENTION DE L'ART MODERNE

Conférence

Vendredi 14 octobre, 20h30



### PAR LE BOUDU

Solo clownesque... Que pour les adultes !

Vendredi 9 décembre, 21h00



### LA FIANCÉE DE BARBE BLEUE

Théâtre

Samedi 15 octobre, 21h00



### HITCH

Théâtre

Samedi 14 janvier, 21h00



### ET HOP !

Jeune public - Spectacle chorégraphique solo

Mercredi 19 octobre, 10h30 et 16h00



### FRIDA KAHLO ET DIEGO RIVERA

Conférence

Vendredi 20 janvier, 20h30



### LES FOURBERIES DE SCAPIN

Théâtre de marionnettes

Samedi 5 novembre, 21h00



### LE PRINCE TIGRE

Jeune public - Théâtre d'ombre et de musique

Dimanche 29 janvier, 16h00



Le programme culturel est distribué à chaque rentrée dans toutes les boîtes aux lettres serrisiennes et reste disponible toute l'année à l'Hôtel de Ville, en Mairie du Bourg, ainsi qu'à la Ferme des Communes et sur le site internet de la commune ([www.mairie-serris.net](http://www.mairie-serris.net)).

Le Serrissien

# 5

## INFLUENCES

Magie mentale

Samedi 4 février, 21h00



## BÉRÉNICE

Théâtre

Samedi 31 mars, 21h00



## CHRISTIAN BOLTANSKI

Conférence

Vendredi 10 février, 20h30



## EN ATTENDANT LE PETIT POUCE

Jeune public - Théâtre

Dimanche 12 février, 16h00



## À FLEUR D'EAU

Jeune public - Spectacles d'ombres...

Mercredi 4 avril, 10h30 et 16h00



## ERRO

Conférence

Vendredi 9 mars, 20h30



## LES PEINTRES AU CHARBON

Théâtre

Samedi 14 avril, 21h00



## L'ÉROTISME DANS L'ART CONTEMPORAIN

Conférence

Vendredi 4 mai, 20h30



## ON VIT PEU MAIS ON MEURT LONGTEMPS

Humour

Samedi 17 mars, 21h00



### TARIFS:

**Tarif A:** - adultes : - 12 €  
- jeunes (- de 26 ans) : - 5 €  
- famille (2 parents et 2 enfants) : - 25 €  
- groupe (10 pers. et +) : - 8 €

**Tarif Réduit (Carte de réduction annuelle) :** - 8 €

**Tarif B** (jeune public) : - 4 € pour tous

**Tarif C** (très jeune public) : - 2 € pour tous

## Centre Culturel de la Ferme des Communes

### Salle de spectacle Alfred de Musset

8 Bd Robert Thiboust  
77 700 Serris - Val d'Europe  
Tel. : 01 60 43 25 21/Fax : 01 64 63 36 96  
Courriel : culture@mairie-serris.net  
Site internet : www.mairie-serris.net

## Un nouveau blog pour l'école élémentaire Jules Verne !



En Vue très vite

À l'affiche

# Foire aux Greniers et Forum des Associations

6

## Foire aux greniers

Dimanche 11 septembre 2011, de 9 h 00 à 18 h 00, route de Meaux.

Inscription à l'Hôtel de Ville de Serris, du 5 juillet au 3 septembre inclus, du mardi au samedi (hors jours fériés), de 9 h 00 à 12 h 00.  
(dossier d'inscription disponible sur [www.mairie-serris.net](http://www.mairie-serris.net))

Tarifs: (minimum 2 m linéaires)

- 4 euros le mètre linéaire pour les Serrissiens
- 7 euros le mètre linéaire pour les extérieurs
- 33 euros le mètre linéaire pour les professionnels.

Buvette et restauration sur place.  
Structure gonflable gratuite pour les enfants.



Pièces à fournir:

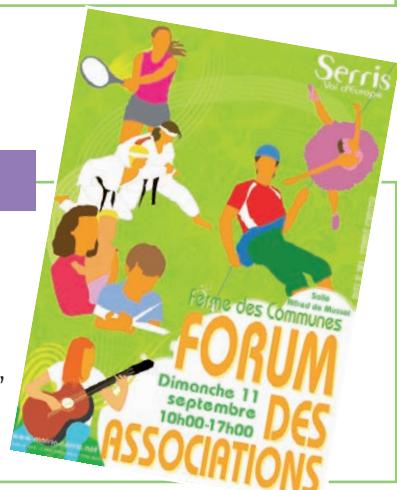
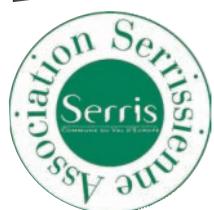
- justificatif de domicile,
- pièce d'identité,
- paiement intégral à la réservation  
(Les chèques sont à établir à l'ordre du "Trésor Public")
- le règlement (remis lors de l'inscription) signé, lu et approuvé,
- l'attestation (remise lors de l'inscription) signée, lu et approuvée.

## Forum des Associations

Dimanche 11 septembre, de 10 h 00 à 18 h 00

Salle de spectacle Alfred de Musset - Ferme des Communes

Venez à la rencontre des associations de Serris, lors de la 10<sup>e</sup> édition du Forum des Associations (sportives, culturelles, festives et ludiques), le dimanche 11 septembre 2011, de 10 h 00 à 18 h 00, salle Alfred de Musset - Ferme des Communes.



## Le SAN du Val d'Europe fête le sport à Serris !

Le dimanche 4 septembre, de 13h30 à 18h00, le SAN du Val d'Europe organise la Fête du sport au complexe sportif de Serris (gymnase Eric Tarbarly et stade des Marmousets).

Vous étiez 4 500 l'an dernier à venir rencontrer les acteurs sportifs du Val d'Europe.

Le 4 septembre, nous vous attendons encore plus nombreux !

Plus de 60 disciplines pratiquées par une soixantaine associations seront à l'honneur tout au long de l'après-midi. Escalade, motocross, modélisme automobile, athlétisme, danse, handball...

Participez à 8 ateliers sportifs proposés par les associations sportives et gagnez un tee-shirt ! N'oubliez pas de vous munir de votre Pass'port que vous trouverez dans votre boîte aux lettres fin août.

Animation musicale, buvette sur place. Le stand du SAN du Val d'Europe présentera toutes les informations concernant le 1er semi-marathon du Val d'Europe, le futur équipement aquatique,...

N'oubliez pas votre tenue de sport !

Attention les chaussures de sport sont obligatoires dans le gymnase.

### RENSEIGNEMENTS :

Service des sports du SAN du Val d'Europe : Tél. : 01 60 43 66 26  
Courriel : [sport@valeurope-san.fr](mailto:sport@valeurope-san.fr) / Site internet : [www.valeurope-san.fr](http://www.valeurope-san.fr)



## 1<sup>er</sup> semi-marathon du Val d'Europe

Le dimanche 2 octobre 2011, le Val d'Europe accueillera son 1<sup>er</sup> semi-marathon (21km100).

Le Syndicat d'Agglomération Nouvelle du Val d'Europe - organisateur de cette manifestation en partenariat avec l'association FSE Coupvray Athlétisme - ouvre cette épreuve au public et aux coureurs confirmés (nés en 1993 ou avant), afin de permettre au plus grand nombre d'y prendre part.

Le départ sera donné à partir de 8h30 à Chessy bourg (SAN du Val d'Europe dans le parc du Château de Chessy, chemin du Bicheret).

Inscrivez-vous dès aujourd'hui ! (le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site du SAN du Val d'Europe [www.valeurope-san.fr](http://www.valeurope-san.fr))

**Inscription obligatoire :** - 10 euros pour toute inscription avant la course.  
- 12 euros le jour de la course.

Pour tout renseignement, appeler le service des sports du SAN au 01 60 43 66 26,  
ou par courriel : [sport@valeurope-san.fr](mailto:sport@valeurope-san.fr)

Vous pouvez joindre également Michel Henry - Président de la FSE Coupvray Athlétisme -  
à l'adresse suivante : [m.j-henry@orange.fr](mailto:m.j-henry@orange.fr) ou au 06 37 69 61 75



# Lycée Émilie du Châtelet : la filière hôtellerie-restauration !

*Le lycée polyvalent Émilie du Châtelet, situé cours du Danube à Serris, a ouvert en septembre 2010, une filière dédiée aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration. Depuis novembre dernier, un restaurant d'application accueille le public. Derrière les fourneaux et les uniformes, des élèves sont en formation ; gros plan sur ces deux filières, leurs professeurs et l'enseignement apporté.*



## Le baccalauréat technologique série hôtellerie-restauration

Cette formation est validée par un diplôme de niveau IV. Elle s'adresse aux élèves qui ont obtenu l'orientation en classe de seconde générale ou technologique. La filière hôtellerie-restauration regroupe, l'ensemble des activités qui relèvent des prestations à la clientèle dans le domaine de la restauration, de l'accueil et de l'hébergement.

D'une durée de trois ans, la formation est à la fois générale et professionnelle. **Dans les disciplines professionnelles, elle permet d'acquérir des techniques en cuisine, en service et commercialisation ainsi qu'en hébergement.** Cette formation générale est primordiale pour la poursuite d'études. Une part importante de l'enseignement concerne la gestion, l'économie, le droit, sans oublier les langues étrangères.

Le cursus comprend également une période de formation en entreprise de 16 semaines, en France ou à l'étranger, dans des entreprises sélectionnées par le lycée. Les jeunes diplômés pourront poursuivre en Brevet de Technicien Supérieur (BTS) et même envisager une poursuite en licence professionnelle.

## Le baccalauréat professionnel restauration

Cette formation est ouverte aux élèves de collège, à leur sortie de classe de troisième. Ce diplôme, lui aussi de niveau IV, forme des professionnels qualifiés qui seront immédiatement opérationnels dans les domaines de la production culinaire, du service et de la commercialisation. **Les élèves lauréats seront capables de s'adapter à des fonctions d'animation, d'exercer une activité salariée, de fonder une entreprise et de travailler sur le territoire national comme à l'étranger.** Le cursus comprend, en effet, une période de formation en entreprise de 22 semaines, en France ou à l'étranger. Une certification intermédiaire de niveau V (BEP ou CAP) est prévue au cours de la formation.

Concernant la poursuite des études, il est important de noter que le Bac professionnel est avant tout un diplôme d'insertion professionnelle ; la suite logique à l'obtention du Bac est donc l'entrée dans la vie active. Toutefois, les élèves peuvent envisager de poursuivre leur formation par un BTS Hôtellerie-restauration.

La capacité d'accueil de chacune de ces classes étant de 24 jeunes par an, les enseignants peuvent offrir une écoute et une attention individualisées à chacun de leurs élèves.

## Le restaurant d'application

**Le lycée a ouvert, à la rentrée 2010, un restaurant et une cuisine d'application.** Ouvert deux jours par semaine l'an passé, le restaurant proposera à partir de la rentrée de septembre 2011, quatre jours d'ouverture hebdomadaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis (repas sur réservation). Il s'agit pour les enseignants de répondre à une demande réelle des entreprises hôtelières et de restauration du secteur mais aussi des élèves.



### Comment fonctionne-t-il ?

La cuisine et le service sont assurés par les élèves. Ils peuvent ainsi apprendre leur métier au contact direct de clients attentifs mais exigeants, tout en recevant de leur part les premiers encouragements nécessaires à leur réussite. Cet outil pédagogique est particulièrement adapté aux jeunes car il leur permet d'acquérir non seulement un savoir-faire mais également le savoir être qui leur permettra de réussir leur insertion professionnelle.

### Les enseignants

**Afin de mieux connaître ces deux formations nous avons interrogé deux professeurs de ces filières.** Tous deux, après avoir évolué dans le domaine du service hôtelier et de la restauration ont choisi d'enseigner ces métiers classés au rang d'art.



### Petit retour sur le parcours de Monsieur Vladimir Vladic, professeur de Service et Commercialisation :

*Mon parcours est un peu atypique dans la mesure où j'ai effectué ma formation en Croatie. J'ai suivi mes études à l'Université de Zagreb. Par la suite j'ai travaillé en France en passant par les postes basiques de notre métier: commis de salle, chef de rang. Au fil de ma carrière, j'ai eu l'occasion de travailler dans les grands groupes français. Depuis 2000, je suis enseignant de Service et Commercialisation. Ces dernières années, j'ai exercé dans différents lycées de Seine et Marne. En septembre dernier, enfin, j'ai eu le plaisir de participer à l'ouverture du lycée "Émilie du Châtelet" de Serris.*

### Être professeur de Service et de Commercialisation, en quoi cela consiste-t-il finalement ?

*Tout d'abord, c'est donner le plaisir aux élèves de découvrir un métier passionnant, avec de nombreuses possibilités, de trouver un emploi et aussi d'évoluer. C'est un métier parfois difficile, prenant, qui demande beaucoup de disponibilité. Mais en même temps, les élèves peuvent travailler dans des maisons très réputées, fréquenter des clients qui viennent du monde entier et connaître différentes cultures en allant travailler à travers le monde car la formation française est encore une référence !*

### Quelles sont les différentes facettes des métiers auxquels vous formez les jeunes ?

*Je voudrais souligner ce qui me semble être le plus important: l'accueil du client dans les différents services que ce soit au restaurant, à la réception, aux étages ; finalement partout dans les locaux d'un hôtel ou d'un restaurant. Un client bien accueilli pardonne un oubli, un geste technique maladroit, mais il peut ne pas pardonner le manque de sourire ni l'absence d'un mot gentil. Adapter l'accueil à chaque client et comprendre ses besoins est notre travail de tous les jours. Bien entendu, la bonne maîtrise des techniques de nos métiers permet de valoriser le travail d'un bon serveur, d'un cuisinier, d'un réceptionniste. Je dis à mes élèves qu'ils ne doivent pas être "des porteurs d'assiettes" mais des commerçants, des conseilleurs et des gestionnaires.*

*La connaissance des produits est aussi une qualité nécessaire pour exercer notre savoir-faire. Il est difficile de conseiller le client si nous-mêmes n'avons pas les informations sur le produit, ses origines, sa saveur, etc. Savoir accorder une boisson à un mets, proposer une chambre adaptée à un client, conseiller un repas en fonction des besoins du client sont des connaissances très utiles. Pour finir, la maîtrise*

des langues et la culture générale sont des qualités qui font la différence pour l'embauche d'une personne dans nos métiers. De plus en plus de professionnels nous demandent, même pour des stages, des élèves maîtrisant deux langues étrangères.

### **Qu'en est-il du taux de réussite moyen par filière ?**

J'ai eu la chance de travailler dans des établissements où la réussite de nos élèves est le souci constant de l'ensemble des équipes pédagogiques. Je pense que dans le système éducatif public nous avons des équipes pédagogiques très attachées à la réussite des élèves. Les dernières promotions en BTS ont flirté avec les 100 % de réussite et en Bac le taux de réussite atteignait presque 90 %.

### **La demande de ces étudiants spécialisés, sur le marché du travail est-elle forte ?**

Bien entendu, car nos formations sont conçues comme la réponse à la demande des professionnels. Nos élèves et nos étudiants s'adaptent très rapidement dans le monde professionnel et apportent leur plus value acquise en formation initiale.

Les périodes de stages en entreprise permettent à nos élèves de suivre en réel l'évolution de nos métiers et de s'adapter rapidement. C'est aussi la raison pour laquelle nous faisons intervenir les professionnels dans nos établissements. Ainsi nous gardons un contact permanent qui permet une insertion professionnelle plus aisée.

### **Les locaux:**

### **À la manière du restaurant d'application, avez-vous des locaux aménagés pour la pratique ?**

Bien évidemment, il est très important pour nos élèves de pouvoir exercer leur apprentissage dans des locaux aménagés en étant le plus proche de la réalité professionnelle. Nous avons une chance exceptionnelle d'avoir des locaux neufs, très bien aménagés et adaptés pour notre formation. Les chambres d'application, les desks de réceptions, les cuisines, les restaurants, la salle



d'œnologie, la pâtisserie et les locaux annexes reflètent très bien la réalité professionnelle et permettent une formation de très grande qualité.

### **Quels termes utiliseriez-vous pour qualifier la filière dont vous êtes professeur ?**

Passionnante, très ouverte, se faire plaisir et faire plaisir aux autres. Des beaux métiers !

Monsieur Stéphane Ecalard, enseignant depuis 2000 et chef de travaux Hôtellerie-Restauration au lycée Émilie du Châtelet depuis septembre 2010, a lui aussi accepté de répondre à nos questions :

### **Être chef de travaux, ça veut dire quoi exactement ?**

Un chef de travaux est un professeur en enseignement technique qui a des fonctions différentes de ses collègues. Il a une mission de gestion. Il apporte également ses connaissances professionnelles auprès du proviseur pour le développement, le conseiller sur l'enseignement technologique et son développement.

### **Que pensez-vous du cadre de formation proposé par le site ?**

C'est un cadre exceptionnel pour nos élèves en formation, de par ses locaux neufs et bien pensés, et grâce à tous les matériels de dernière génération dont nous disposons. Les espaces de travail sont vastes et permettent de travailler dans de très bonnes conditions.

### **Pourquoi avez-vous ajouté une spécialisation dans le domaine de la restauration ?**

Le souhait de l'établissement est de se spécialiser dans le domaine de l'hébergement en proposant une poursuite d'études en BTS Responsable Hébergement. Le parc hôtelier autour du site se développe énormément et un besoin dans ce domaine se fait ressentir. Cette formation post-bac n'est pas proposée dans notre Académie, notre souhait est d'étendre le choix de formations proposées dans l'Académie. Nous souhaitons également développer des passerelles entre le lycée général et technologique, par la mise en place d'une Mise à Niveau (MAN). Nous entretenons d'excellentes relations avec l'Université de Marne la Vallée et avons le souhait commun de développer des licences professionnelles dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration.

Ces volontés sont partagées par toute l'équipe de direction de l'établissement. L'investissement du chef d'établissement pour le développement de la section hôtelière laisse envisager un avenir très prometteur.

# 11

## La filière Hôtellerie - Restauration

### Formez-vous les jeunes à des métiers spécifiques ou sont-ils polyvalents ?

Jusqu'à cette année, le baccalauréat professionnel était polyvalent en cuisine et en salle avec une prévalence forte soit en cuisine soit en service. Dès la rentrée 2011, cette bivalence ne sera plus au programme du Bac Professionnel Restauration. Nous aurons donc à former des cuisiniers ou des serveurs.

En ce qui concerne le baccalauréat Technologique Hôtellerie-restauration, nous formons nos élèves à une polyvalence générale des métiers de l'hôtellerie-restauration.

### Combien d'heure par semaine les élèves ont-ils de pratique ?

Les élèves en Bac Professionnel restauration ont une dizaine d'heures de pratique professionnelle par semaine, soit en cuisine, soit en service et commercialisation (en alternance 1 semaine sur 2).

Les élèves en Baccalauréat technologique option hôtellerie (BTnh) ont six heures de pratique en cuisine ou en service et commercialisation (en alternance) et trois heures en pratique d'hébergement par semaine.

Ils suivent également des stages en entreprise tout au long de leur formation.

### Quels adjectifs utiliseriez-vous pour qualifier la filière ?

Passionnante, innovante et créative.

Le lycée Émilie du Châtelet de Serris peut ainsi se vanter de proposer des formations professionnelles aux débouchés professionnels certains. Utilisant de nombreux outils de technologie de pointe servant à l'enseignement professionnel des jeunes, le lycée est aussi novateur dans la relation avec ses élèves. L'utilisation des cahiers de textes informatisés permet ainsi d'informer les élèves des cours, des notes obtenues ; ils sont aussi consultables par leurs parents. La communication via des réseaux sociaux, connus de tous et très prisés des jeunes, est aussi utilisée pour garder le contact avec les futurs professionnels.

Tous les ans, de plus en plus de jeunes déposent des demandes d'inscriptions pour ces deux filières. Souhaitons que ces formations fassent naître de nombreuses vocations et que de nombreux élèves puissent s'y épanouir.

*Un grand merci à Madame Ficara-Brossard, Proviseur du lycée Émilie du Châtelet, de nous avoir ouvert les portes de son établissement. Un grand merci également à Monsieur Vladimir Vladic, professeur de Service et Commercialisation (photo de droite), ainsi qu'à Monsieur Stéphane Ecalard, enseignant et chef de travaux Hôtellerie-Restauration (photo de gauche), au lycée Émilie du Châtelet.*



Lycée Émilie du Châtelet  
35 Cours Danube  
77700 Serris  
Tél. : 01 64 63 06 36  
<http://www.edc.ac-creteil.fr/>



**Gilbert BRULFERT**  
Conseiller municipal  
Délégué à l'Animation  
et au Jumelage

# Album de Serris

Année 2012

# Quartier en fête 2011

*Instaurée pour permettre aux voisins de se rencontrer et rompre ainsi l'anonymat et l'isolement qui gagne de plus en plus les citadins, la traditionnelle opération quartier en fête a eu lieu le vendredi 27 mai dernier.*

Comme chaque année depuis 5 ans, la ville de Serris a mis gracieusement à disposition des organisateurs de cette manifestation des "kits d'organisation" comprenant entre autres des invitations, des affichettes, des ballons et des tee-shirts.

Plus d'une quinzaine de kits ont été retirés en 2011 et ont ainsi contribué à des rassemblements plein de convivialité.

## Petite histoire

L'initiative de la Fête des Voisins revient à Atanase Pérfan, adjoint au maire du 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, en charge de la solidarité, de la famille et de la proximité depuis 1989, qui a lancé l'idée en 1999 au sein de sa circonscription.

Dès la première année, 800 immeubles y participent et mobilisent 10000 habitants de la capitale.

Cette initiative conviviale, soutenue depuis l'année 2000 par l'Association des Maires de France, s'est développée dans tout l'hexagone et rencontre depuis lors un succès croissant.

## Une convivialité de proximité

Retenant cette initiative, la commune de Serris a décidé d'organiser l'opération Quartier en Fête avec l'idée simple que connaître ses voisins, permet de mieux vivre

ensemble. Pour aller contre de la tentation du repli sur soi, cette soirée de fête est destinée à renforcer, au quotidien, les liens entre voisins .

## Qu'en pensent les Français ?

D'après un sondage réalisé pour l'association "Immeubles en Fête", 82 % des Français souhaitent développer leurs relations avec leurs voisins. Deux Français sur trois ont entendu parler de la Fête des Voisins et, parmi les personnes connaissant l'existence de cette fête, une sur trois souhaiterait y participer. Alors maintenant que vous connaissez cette manifestation, tenez-vous prêts pour l'édition 2012.

Merci aux organisateurs de cette année et espérons que ceux de l'édition 2012 seront encore plus nombreux pour faire de Serris un grand quartier en fête !



Quartier en fête au Hameau de l'Espoir avec l'association serrissienne "Musique Passion"

13



**Martine OFFROY**  
Maire Adjointe  
Déléguée au  
Développement Durable

# Fête de la nature

*À l'occasion de la journée mondiale de la biodiversité, la ville de Serris a proposé, dans le cadre de la saison écologique, une sortie spéciale nature le jeudi 19 mai; une occasion de découvrir différemment notre ville à la campagne.*

C'est devant le collège Madeleine Renaud, que la commune de Serris avait donné rendez-vous aux Serrissiens dans la soirée du 19 mai dernier, pour une sortie nature. Les participants, accompagnés d'un animateur spécialisé sont ainsi partis à la recherche d'informations sur la faune et la flore de notre ville. En s'aventurant sur le parc des Communes ou en longeant le ru des Gasset, ces curieux ont ainsi pu récolter de nombreuses informations concernant les plantes, les arbres et les insectes comme ces larves de coccinelles rencontrées au détour d'un chemin.

La nature regorge de secrets ; connaître les fleurs et les animaux permet d'essayer de mieux de vivre en harmonie avec notre écosystème mais aussi d'améliorer notre quotidien. Par exemple saviez-vous que pour lutter contre un nez bouché à l'occasion d'un petit rhume, il vous suffit de verser quelques gouttes d'essence d'eucalyptus (que vous pouvez trouver en pharmacie) dans un verre d'eau, posé sur la commode de votre chambre et de



celle de vos enfants. L'eucalyptus permet de dégager les voies respiratoires et assainit l'air ambiant.

La balade a été ponctuée de nombreuses anecdotes données par l'animateur, que ce soit dans le domaine de la gastronomie, de la botanique ou même de la teinture de vêtement. Les participants ont pu enrichir leurs connaissances de manière ludique et pédagogique dans notre ville à la campagne.

## Concours des Maisons fleuries 2010

Pour récompenser les lauréats du concours des maisons fleuries 2010, tout en restant en cohérence avec la politique de développement durable, la commune avait décidé de ne pas remettre, cette année, de cadeaux "matériels". La ville a ainsi proposé aux lauréats du concours une visite des prestigieux jardins du château de Vaux le Vicomte ; une sortie qui a sans doute inspiré les participants de l'édition 2011 de ce concours.



# Journée de l'archéologie de la fouille au musée

*Les 21 et 22 mai derniers, L'Inrap et le ministère de la Culture organisaient les journées nationales de l'archéologie sur le thème : "de la fouille au musée". 598 manifestations ont eu lieu dans plus de 500 communes avec 34 portes ouvertes dans des chantiers en cours de fouille. La commune de Serris s'était associée à cet événement.*

Les travaux de l'**INRAP** (l'**Institut National de Recherche Archéologiques Préventives**) sont souvent méconnus. Cette journée nationale avait pour objectif de faire découvrir au grand public les travaux archéologiques destinés à préserver notre patrimoine ainsi que la mission de l'**INRAP**.

Cet institut assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique touché par les travaux d'aménagement du territoire. Il exploite et diffuse l'information auprès de la communauté scientifique et concourt à l'enseignement, la diffusion culturelle et la valorisation de l'archéologie auprès du public. L'archéologie préventive consiste à étudier 20 % des surfaces destinées à ces travaux d'aménagement. Si nécessaire des fouilles sont alors menées. Tous ces éléments récoltés par les archéologues permettent d'enrichir la connaissance de notre passé.



*Obus trouvé lors des opérations de diagnostic à la ZAC du Couternois*

L'**Inrap** menant une opération de diagnostic à l'emplacement de la future ZAC du Couternois à Serris, c'est tout naturellement qu'une opération "portes ouvertes" a eu lieu le samedi 21 mai sur notre commune. Les archéologues de l'**INRAP** ont ainsi présenté leurs méthodes de recherches et d'étude à travers des échanges et une exposition.

C'est grâce à ce travail d'étude réalisé à Serris que les archéologues ont découvert dans les années 1990 qu'un important village datant de l'époque mérovingienne (VII<sup>e</sup> siècle) existait à l'emplacement de centre urbain de notre commune. **Cette découverte du village de "Serris les Ruelles"** a constitué sur le plan scientifique, archéologique et historique un événement majeur pour l'interprétation du Haut Moyen Âge. Elle a permis également de se rendre compte que notre ville n'était pas si nouvelle que certains pouvaient le penser!



## Les 1001 Bulles fêtent leurs 10 ans !

L'équipement Petite Enfance les 1001 bulles a fêté ses 10 ans le vendredi 27 mai dernier.

À cette occasion, les enfants et les parents ont pu venir célébrer cet anniversaire dans le jardin de la structure et profiter d'un spectacle de clown, du stand de maquillage, du chamboule-tout ou de la pêche à la ligne. Nos plus jeunes Serrissiens ont également décoré de mille couleurs, un gros gâteau en papier.

Comme dans tout anniversaire, les nombreux invités ont soufflé les traditionnelles bougies avant de déguster un gâteau aux fraises, bien réel celui-ci.



15

## Avant de tourner la page...

Monsieur Denis Gayaudon, Maire de Serris, a présidé les cérémonies de remise des dictionnaires aux enfants qui vont quitter l'école primaire pour être admis au collège lors de la prochaine rentrée.

Tous les ans, la ville de Serris a pour tradition d'offrir un dictionnaire aux élèves de CM2 entrant au collège. Par cette action, les enfants sont à la fois récompensés et encouragés dans leurs efforts présents, passés et futurs. Cette année, c'est plus de 125 élèves qui ont reçu ce cadeau.

Dans les années précédentes ce dictionnaire était donné directement dans les classes ou lors des fêtes d'école. Pour la première fois, à l'initiative de Noura Bellili, Maire Adjointe déléguée à l'enseignement primaire, la municipalité a tenu à convier les élèves à une cérémonie officielle de remise de dictionnaire. Le lieu même de ces remises était emblématique; l'ancienne salle du conseil municipal en Mairie du Bourg

(qui était la première salle de classe de Serris) pour les CM2 de Jean de La Fontaine et Robert Doisneau et l'Hôtel de Ville pour les CM2 de Jules Verne et Henri Matisse. Ces remises officielles, en présence de M. Varennes, l'Inspecteur d'Académie, étaient l'occasion de rappeler aux élèves l'importance d'un bon parcours scolaire et la place primordiale de l'école et de l'éducation dans notre République.



## Spectacle de l'A.C Théâtre Val d'Europe

Le 20 mai la troupe de l'AC théâtre Val d'Europe a présenté gratuitement au public serrissien son dernier spectacle intitulé les Diablogues, de Roland Dubillard.

Ce vendredi soir, à la Ferme des Communes, un public nombreux s'était réuni pour assister à la représentation de la troupe de l'AC Théâtre ; au programme : scènes décalées, personnages loufoques et situations saugrenues.

Le public n'a eu qu'à se laisser porter par les différents tableaux qui s'enchaînaient. Très vite, la salle a résonné des nombreux rires. Le public a été surpris et enchanté

devant ce spectacle un peu décalé, mais plein de poésie et de douceur. Après une année de cours, la troupe de théâtre amateur a répondu avec talent à l'attente du public.

Vous pouvez retrouver la troupe : - Sur Internet :<http://actheatre.free.fr>  
- Par téléphone au 09 77 58 80 37



16



**Geneviève  
CHAFFARD**  
Maire Adjointe,  
Déléguee à la Culture

*Le samedi 28 mai dernier, l'École de musique serrissienne a fait son show devant une salle comble. L'esprit des plus grandes rock stars s'était donné rendez-vous à la Ferme des Communes.*

Tous les ans, le temps d'une représentation, les élèves et professeurs de l'école de musique s'unissent sur scène afin de partager leurs talents avec le public. Cette année, c'était l'histoire du Rock qui était mise à l'honneur.

La salle Alfred de Musset a, pour l'occasion, été prise d'assaut. Tout au long du spectacle, les voix se sont mêlées aux guitares, aux basses,, aux pianos, aux violons, aux batteries et autres percussions.

En plus d'écouter de la bonne musique, interprétée à la perfection par ces artistes, le public a aussi pu s'instruire. Héloïse Lenoir, Professeur de chant à l'école de musique, a agrémenté la soirée d'anecdotes et d'explications pleines d'humour sur les plus grands symboles rock. Les spectateurs ont ainsi pu parcourir les époques grâce à ces informations et aux grands succès de groupes mythiques du rock comme les Rolling Stones, les Pink Floyd, Police, U2 Nirvana, Téléphone, Noir Désir et bien d'autres.

Le public aura dansé, chanté et ri pendant plus d'une heure et demie, mais le clou du spectacle a été le final, comme il se doit. Pour la dernière chanson, les jeunes sont entrés dans la salle et ont jeté des ballons colorés aux spectateurs. Les jeux de lumière et l'ambiance électrique de la soirée ont vraiment transformé la salle de spectacle en salle de concert digne des plus grandes représentations rocks.



## Audition de l'École de Musique Serrissienne

**Le samedi 28 mai, après midi, à la Ferme des Communes, les élèves de l'École de Musique ont interprété, seuls ou en groupe des compositions tirées d'un répertoire classique sur le thème des animaux.**

Ce moment spécial est chaque année l'occasion pour les enfants de se produire sur scène et de montrer à leur entourage leurs progrès en musique. Ce fut aussi un moment important pour les professeurs et les parents d'élèves, qui ont partagé le trac des petits artistes avant de monter sur scène mais qui n'en sont pas moins restés enchantés par leurs performances. Ce rendez-vous de fin de saison musicale a aussi été l'occasion de faire un point sur l'année qui s'est écoulée, sur l'avancée des enfants, mais aussi d'échanger blagues et conseils précieux. La musique, c'est bien connu apaise les mœurs, elle fait aussi grandir les coeurs et les esprits des petits et grands Serrisiens.



17



Gilbert BRULFERT

Conseiller municipal  
Délégué à l'Animation  
et au Jumelage

# Fête de la musique

## 30<sup>e</sup> édition

*Tous les 21 juin, une centaine de pays à travers le monde se réveille en pensant au doux son de la musique qui égayera leur soirée. Le Val d'Europe et Serris en particulier ne déroge pas à la règle ! Les villes se sont animées au tempo de ce grand événement international : La Fête de la Musique !*

La date du 21 juin n'a pas été choisie au hasard : coïncidant avec le premier jour de l'été, c'est également le jour le plus long de l'année dans l'hémisphère nord. Aussi connu sous le nom de "World Music Day" (journée mondiale de la musique), cette célébration a vu le jour pour la première fois en France en 1976. Officialisée en 1982 par le ministère de la culture, elle fête cette année son 30<sup>e</sup> anniversaire. La Fête de la Musique est célébrée dans 110 pays sur les 5 continents et rassemble plus de 340 villes participantes à travers le monde.

Destinée à promouvoir la musique sous toutes ses formes, la fête de la musique offre à tous les musiciens amateurs ou professionnels l'opportunité de se produire dans la rue et de contribuer aux festivités.

Ainsi, dès 18 heures, les membres de l'**ACEPS** (l'Association des Commerçants et Entreprises pour la Promotion de Serris), en collaboration avec les équipes de la ville ont monté une scène place de Saria où **DJ Chriss Laser** attendait les amoureux de musiques disco. Étaient proposés un stand de maquillage pour les enfants, une buvette ainsi qu'une tombola, dont les lots ont été gracieusement offerts par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne.



La place Antoine Mauny n'a pas été en reste grâce à la présence de nombreux artistes. La soirée a débuté dans une ambiance pop rock grâce aux membres de l'**École de Musique Serrissienne** et à leurs reprises de Ben l'oncle soul, Nirvana et bien d'autres.



Le groupe **Astoria**, originaire de Magny le Hongre a entretenu la flamme avec ses chansons entraînantes, dans la pure tradition du rock français.

C'est ensuite la **Swing Académie** et ses 13 musiciens qui ont fait danser le public sur des airs plus jazzy les uns que les autres.

Enfin, c'est le groupe **Folkom**, qui a fait la première partie de chanteurs tels que M, Tété ou les Rita Mitsouko, qui est monté sur scène pour nous interpréter quelques-unes de leurs chansons fraîches et teintées d'humour.

Le **Forum de la Fnac Val d'Europe** a également joué le jeu de la Fête de la Musique : toute l'après-midi, des groupes ainsi que l'école de musique Double Croche sont venus répéter afin d'être prêts pour cette soirée la plus courte, mais la plus musicale de l'année.



Val d'Europe



18

# À vos marques, prêts ?

5<sup>e</sup> édition

# Flashez !



Ghislaine  
SERVIÈRES

Conseillère municipale  
Déléguée auprès du  
Personnel Communal et  
des Partenaires  
Extérieurs



Vrai succès depuis 2007, le Marathon Photo est l'occasion pour les amateurs de photographie de pouvoir s'exprimer, s'amuser et surtout de se voir exposer. Cette 5<sup>e</sup> édition a été teintée de folie avec des thèmes tels que : "Serris insolite", "sans dessus dessous" (compréhension phonétique possible) et "en levant la tête". 42 équipes de photographes amateurs ont vécu ce marathon haut en couleurs, le samedi 9 juin dernier.

La règle du concours est simple, un thème est donné et les équipes composées de 2 personnes ont deux heures pour illustrer le sujet avec leurs meilleurs clichés. Avant la fin des 2 heures, toutes les équipes doivent impérativement remettre 2 clichés (et seulement 2 clichés), aux membres de la Fnac. À la suite de cette journée, un jury composé de M<sup>me</sup> Chaffard, Maire Adjointe à la Culture, de passionnés de photographie et de professionnels, regarde les photos transmises par les participants et désigne les équipes gagnantes.

Le marathon photo a débuté dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville, autour d'un petit-déjeuner

avec l'annonce du 1<sup>er</sup> thème après que les équipes aient reçu le "kit du marathonien". C'est à la fin du déjeuner offert par la ville de Serris, que le 2<sup>e</sup> thème a été annoncé. Le dernier thème a été donné à la suite de la remise des clichés concernant le 2<sup>e</sup> thème. La motivation des équipes et leur bonne humeur leur ont permis de surmonter toutes les épreuves de cette journée marathon.



Nous en avons profité pour poser quelques questions aux marathoniens :

Équipe N° 3 : Kevin et Morgan.

C'est votre premier marathon photo ?

K : Oui c'est notre première fois à tous les deux.

Vous habitez Serris ?

K : Non pas du tout en fait moi je viens de Lagny.

M : Et moi j'habite à Chelles.



**Ce marathon, vous permet-il également de découvrir la ville ?**

**K & M:** Oui tout à fait, déjà le matin à l'arrivée on a dû faire un tour par le bourg parce que l'on ne connaissait pas bien la ville. Puis, après déjeuner, on a décidé de marcher un peu, de visiter, ça nous a permis de passer vers le lac et de trouver des idées.

**Les thèmes vous ont-ils inspirés cette année ?**

**K:** Ca va, ils étaient marrants.

**M:** On a pu trouver des bonnes choses, même si on a dû se creuser la tête, c'était drôle.

**Comment vous vient l'inspiration ?**

**K & M (d'une même voix):** Le feeling !

**K:** En fait on réfléchit, on en discute à deux puis on essaye de mettre en œuvre nos idées. Ce n'est pas toujours facile mais... à fond les photos !

**Comment êtes-vous venus à la photographie ?**

**K:** En fait j'ai commencé par prendre des photos avec un petit compact et dès que j'ai eu assez d'argent j'ai pu acheter un plus gros appareil un peu plus performant et commencer à vraiment m'amuser.

**M:** J'ai été initié par Kevin, c'est lui le photographe et moi je suis plutôt son modèle, donc je le suis aujourd'hui mais j'en profite aussi pour prendre des photos.



C'est quelques jours plus tard, après que le jury a délibéré à l'Hôtel de Ville de Serris, qu'a eu lieu, le 16 juin, la remise des prix. À la Fnac Val d'Europe, les participants ont pu découvrir leurs clichés exposés, afin que tous puissent les admirer. Après un cocktail de bienvenue alors que le suspens était à son comble, les organisateurs et le jury ont dévoilé le nom des gagnants.



**Geneviève CHAFFARD**

Adjointe au Maire,  
Déléguée à la Culture



**Équipe N°49: Karim et Pascal.**

**Depuis combien d'année participez-vous au marathon photo ?**

**K:** Moi ça fait déjà la 3<sup>e</sup> année.

**P:** Pour ma part c'est une première.

**Vous habitez Serris ?**

**K & P:** Oui. Nous sommes tous les deux serrisiens.

**Les thèmes vous ont-ils inspiré cette année ?**

**K:** A fond ; le premier un peu plus que le deuxième et on verra pour la suite.

**On parle de marathon, est-ce vraiment le cas ?**

**P:** En tant que cycliste, je dirais que ça va, le rythme n'est pas si soutenu, tout le monde peut le faire sans s'essouffler, mais c'est les neurones qu'il faut faire beaucoup courir, les recherches, ça, c'est un marathon !

**Vous reviendrez l'année prochaine ?**

**K & P:** Oui c'est sûr !

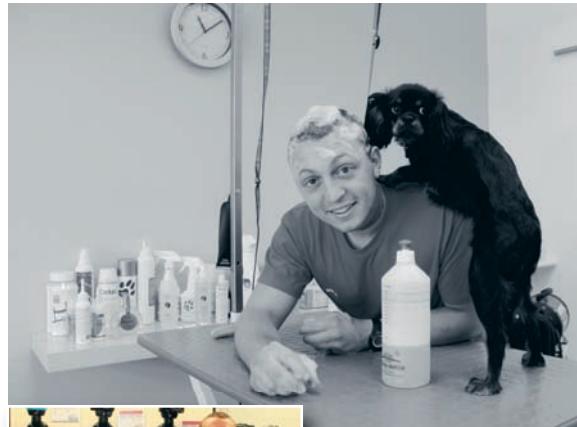
Pour cette édition 2011, Cécile Fort et Anthony Clozel ont reçu le premier prix, suivis de près par l'équipe de Tracy Narcisse et Gérard Rivière, et par Franck Desprez et Yen Hia. Une photo "coup de cœur" a été désignée : c'est celle de Clara Vaillant qui a reçu cette distinction pour l'année 2011. (Toutes les photos page suivante).

Comme tous les ans, une sélection des clichés pris durant ce marathon photo est exposée dans le hall de l'Hôtel de Ville jusqu'à fin septembre.



Le jury et les lauréats de cette édition 2011

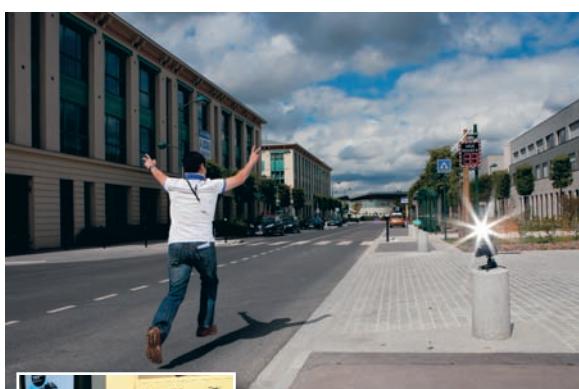
20



1<sup>er</sup> Prix:  
Thème:  
"Serris insolite"  
Par Cécile Fort et  
Anthony Clozel.



2<sup>e</sup> Prix:  
Thème:  
"Sans dessus dessous"  
Par Tracy Narcisse et  
Gérald Rivière.



3<sup>e</sup> Prix:  
Thème:  
"Serris insolite"  
Par Yen Hia  
et Franck Desprez.



Coup de coeur du jury:  
Thème:  
"Sans dessus dessous"  
Par Morgane Geigenholz et  
Kevin Boisneau.



## En Bref...

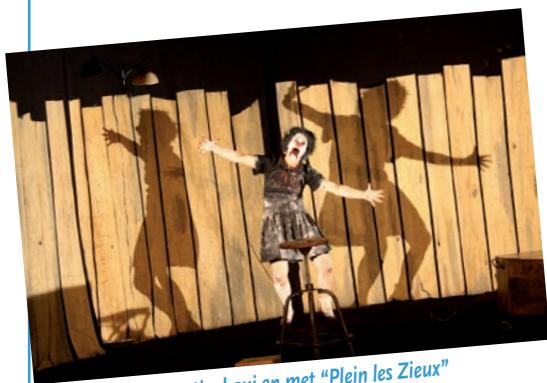


### Cérémonie du 8 Mai

*"Ceux qui n'ont pas compris les erreurs du passé sont condamnés à les reproduire" B.Werber*

Soixante-six ans après le drame de la guerre, la France et Serris continuent de rendre hommage à ceux qui ont payé de leur vie, le prix de la liberté. Date symbolique pour nombre de Français, cette commémoration représente non seulement la victoire des alliés, mais aussi et surtout la fin de l'oppression nazie en Europe.

21



### Un Festival qui en met "Plein les Zieux"

Du 24 au 28 mai, sur l'ensemble des cinq villes du Val d'Europe, 20 spectacles ont été présentés lors du festival plein les zieux. Répartis sur 7 lieux différents c'est près de 2500 spectateurs qui se sont déplacés.

Le 26 mai au soir, à la Ferme des Communes, la Compagnie Pochéros a interprété le spectacle Antigone revisité en monologue clownesque. Acrobaties du langage, histoire prenante et autres clowneries font de l'Antigone grecque un spectacle d'exception.



### Fête des parents au Carrousel des Bébés

Pour accueillir l'été, l'équipe du Carrousel des Bébés avait invité les parents à partager un après-midi festif avec leurs enfants. Musique, dégustation, jeux, tout était réuni pour que chacun profite de cet après midi de fête !



**Portes ouvertes à la caserne de pompiers de Chessy :**  
les pompiers de Chessy ont accueilli de nombreux visiteurs lors de leur opération portes ouvertes et ont multiplié les animations, comme ci dessus avec une démonstration de secours en milieu aquatique, au lac situé derrière la caserne.



Les architectes du Club Prescrire de l'UNFSA (Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes) ont choisi Serris pour assister à une conférence à l'Hôtel de Ville et visiter notre nouveau gymnase Olympe de Gouges.

# L'année se termine en beauté !

*Écoles, associations ... la vie de ville de Serris a été riche en cette fin d'année scolaire. Place aux bilans, aux récompenses et à la fête ! Retour en image sur quelques unes des manifestations qui ont rythmé ces derniers mois ...*



Spectacle de l'école Jean de la Fontaine.



Spectacle de l'école Jules Verne



Serris en mode olympiades !

Cette année deux olympiades ont eu lieu à Serris. Esprit d'équipe et esprit de compétition étaient au rendez-vous, de même que le soleil et la chaleur. Les premières ont réuni, le lundi 27 juin après-midi, les enfants des classes de CM2 et de 6<sup>e</sup> des écoles et collèges du district, au stade des Marmousets (photo de gauche). Les deuxièmes olympiades ont eu lieu le jeudi 30 juin au matin à l'école maternelle Henri Matisse (photo de droite).



Fête de l'école Robert Doisneau



Fête de l'école Jean de la Fontaine



Fête de fin d'année de l'école Jules Verne



Sortie sur le thème de l'eau pour l'école Robert Doisneau



Gala de Danse de l'association Serris Danse Val d'Europe



Portes ouvertes de l'association "La Boîte à Crayons".



Match de foot organisé à l'initiative de l'équipe d'animation de l'accueil périscolaire entre les CM2 de Jean de La Fontaine, leurs enseignants, les éducateurs sportifs, les auxiliaires de vie scolaire et les animateurs.



Exposition des chênes Vitrail

**Nos associations ont du talent !**

Comme chaque année, la Ferme des Communes a reçu les associations "l'Atelier", "les Chênes vitrail", "Azymuth" et le cours de modelage de Marie-Laure GRIFFE pour leur exposition annuelle. 3 jours d'expositions qui se sont achevés par une remise de prix aux artistes de l'association "l'Atelier" les plus talentueux de l'année.



**Prix peinture adulte:**

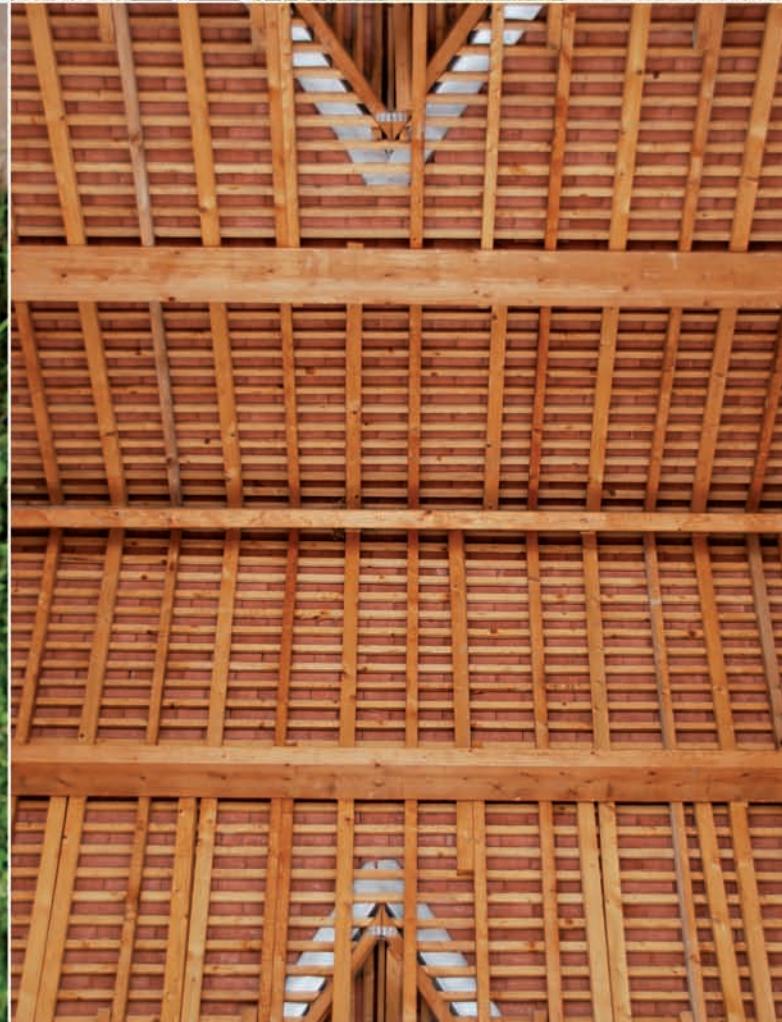
- 1 - 1<sup>er</sup> prix: "régalien", de Françoise FERRIE,
- 2<sup>e</sup> prix: "Cendrillon", de Brice CHAYE
- 3<sup>e</sup> prix: "Les amies ", de Nadine EEKHOUTTE ROCHARD

**Prix modelage sculpture:**

- 2 - 1<sup>er</sup> prix: "Arlequin et Colombine", de Dominique LEVASSEUR,
- 2<sup>e</sup> prix: "L'attente", de Laurence DELORME
- 3<sup>e</sup> prix: "Amaratsou", de Frédéric MELLINI

**Prix adolescent:**

- 3 - 1<sup>er</sup> prix: "Le grain de beauté ", de Mathilde MESBAH
- 2<sup>e</sup> prix: "Évasion", de Jessica KUBELKA
- 3<sup>e</sup> prix: "L'été indien ", de Evan James DUVINAGE





## Serris 77 700 - Commune du Val d'Europe

Création graphique : Ville de Serris  
Photo prise par Morgane GEIGENHOLZ & Kevin BOILEAU  
Création graphique : Ville de Serris  
Photo prise par Morgane GEIGENHOLZ & Kevin BOILEAU  
Création graphique : Ville de Serris  
Photo prise par Morgane GEIGENHOLZ & Kevin BOILEAU  
Marathon Photo Fnac Val d'Europe 2011

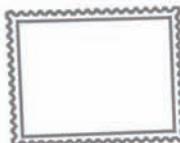
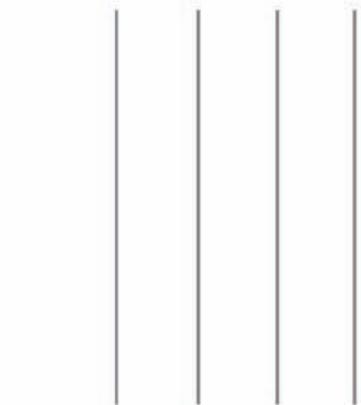


Création graphique : Ville de Serris  
Photo prise par Laura BOUCHER & Rafael EL KAROUI  
Marathon Photo Fnac Val d'Europe 2011

## Serris 77 700 - Commune du Val d'Europe

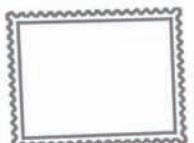
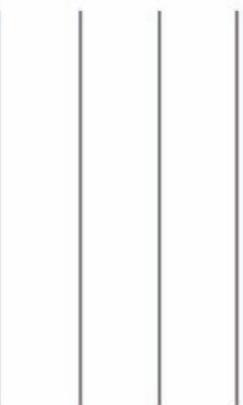
Création graphique : Ville de Serris  
Photo prise par Maeva LEJUEZ & Mathieu CLÉMENT  
Marathon Photo Fnac Val d'Europe 2011

## Serris 77 700 - Commune du Val d'Europe



## Serris 77 700 - Commune du Val d'Europe

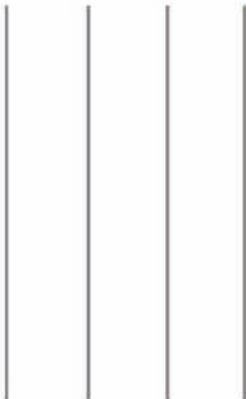
Création graphique : Ville de Serris  
Photo prise par Laurent JOBERT  
Marathon photo Fnac Val d'Europe 2011





Création graphique : Ville de Serris  
Photo prise par Christel & Axel LE GUERN  
Marathon Photo Fnac Val d'Europe 2011

## Serris 77 700 - Commune du Val d'Europe



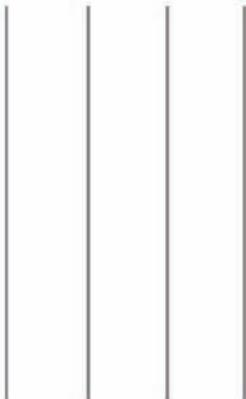
Création graphique : Ville de Serris  
Photo prise par Maud & Damien VALNARY  
Marathon Photo Fnac Val d'Europe 2011

## Serris 77 700 - Commune du Val d'Europe



Création graphique : Ville de Serris  
Photo prise par Morgane et Florent ATTAL  
Marathon Photo Fnac Val d'Europe 2011

## Serris 77 700 - Commune du Val d'Europe



Création graphique : Ville de Serris  
Photo prise par Mathieu BOUCHER et Steve WELLER  
Marathon Photo Fnac Val d'Europe 2011

## Serris 77 700 - Commune du Val d'Europe



# Actions culturelles dans les écoles

*Dans le dernier numéro du Serrissien, nous avions commencé notre tour des différents ateliers artistiques proposés dans les écoles, par la ville, pour initier les plus jeunes aux pratiques culturelles. Mises en place par la municipalité, ces interventions culturelles auprès des élèves de la commune ont pour but, entre autres, d'éveiller leur sens artistique et leur curiosité pour l'art en général.*



**Geneviève CHAFFARD**  
Maire Adjointe,  
Déléguée à la Culture



De janvier à juin, une initiation au théâtre est proposée aux enfants d'une école élémentaire de la ville. Cette année ce sont les enfants scolarisés à Jean de la Fontaine qui ont bénéficié de cet atelier animé par M<sup>me</sup> Blandine Chaix, metteur en scène et comédienne dans l'association AC Théâtre Val d'Europe.

Grâce à la volonté de la commune, les enfants du CE2 au CM2 ont reçu près de 60 heures de cours avec Blandine pour découvrir le monde du théâtre et de la mise en scène. Après quelques heures pour commencer en douceur, les élèves ont vu le nombre de ces séances augmenter au fur et à mesure que le spectacle de juin se rapprochait.

Mais avant de présenter le spectacle, les enfants ont dû le créer! En effet, le principe développé par l'intervenante, en collaboration avec M<sup>me</sup> Marie Louise Vignot, professeur des écoles, est assez innovant. Au lieu de proposer un spectacle "clé en main", Blandine a laissé les enfants créer un

spectacle de toutes pièces, autour du thème de l'**intergénérationnalité** (thème du projet pédagogique de l'école). Avant de faire travailler leur imagination, les élèves ont dû notamment soumettre un questionnaire à leurs familles afin d'apprendre à connaître leur histoire, d'échanger avec elles. Les enfants ont pu ainsi découvrir des éléments surprenants pour eux; par exemple, le jeudi était un jour sans école, certains de leurs grands-parents ont connu la guerre, ils n'avaient pas de téléphone portable. Ces questionnaires ont permis de nourrir la réflexion des enfants.



Avec l'aide de leur enseignante, Blandine a ainsi pu commencer à monter le spectacle. Écriture, mise en scène, apprentissage des textes et répétitions se sont succédé jusqu'à l'étape ultime: la **représentation à la Ferme des Communes fin juin**.

L'aboutissement de 6 mois d'initiation ludique où liberté de penser et rigueur théâtrale ont permis aux enfants d'aboutir à la création d'un spectacle vivant, de leur spectacle.

**Focus sur Blandine Chaix, metteur en scène et comédienne dans l'association AC Théâtre Val d'Europe.**

**Parler nous de votre parcours :**

J'ai commencé le théâtre à 12 ans, puis j'ai suivi une formation de comédienne. En parallèle, j'ai passé une maîtrise de pédagogie du théâtre à l'université. J'ai aussi été surveillante dans un lycée. C'est à ce moment que j'ai commencé les interventions et les ateliers théâtre. Cela ne m'a pas empêchée de continuer mon travail de comédienne et plus tard de metteur en scène. Et ceci depuis maintenant 20 ans !

**Pensez-vous souvent à travailler avec des enfants ?**

J'ai toujours travaillé au contact des enfants. Dès que j'ai pu, j'ai fait de l'animation, encadré des colonies de vacances. Je pense que les enfants sont une partie de moi ; je n'imagine pas ma vie et mon travail sans eux. Le choix de travailler avec eux s'est fait presque naturellement, ça a été un choix évident.



**Quel est votre secret pour amener les petits écoliers à la mise en scène et au jeu théâtral ?**

Le premier secret, c'est la passion. Si on est convaincu, on sera convaincant. Les enfants s'investissent vraiment quand ils voient qu'on se donne à 100%. Le deuxième, c'est d'être exigeant, même avec les petits : il faut les amener à se dépasser, leur donner la chance d'être autonome, mettre leurs idées en valeur et faire que le spectacle leur appartienne.

**Avez-vous eu de belles surprises lors de vos interventions ?**

On a toujours de belles surprises en travaillant avec

les enfants ! Les valeurs du théâtre sont différentes de celles qui sont apprises à l'école. Les enfants en difficulté, par exemple, arrivent à trouver leur place au sein du groupe ; les enseignants les découvrent sous un nouveau jour et le regard sur ces élèves change.

**Le thème exploité cette année est assez complexe ; a-t-il eu du succès auprès des enfants ?**

Il est un peu complexe oui, mais c'est le thème qui est lié au projet de l'école cette année. L'intergénérationnel et notamment le thème des grands-parents a induit beaucoup de recherches. Les enfants, avec l'aide de leur enseignant, ont élaboré des questionnaires, les ont remis à leur famille et plus particulièrement à leurs grands-parents. Cela a été l'occasion pour eux de poser des questions, d'apprendre à connaître un peu mieux leur famille, de découvrir comment on vivait avant et surtout

de se rendre compte de la chance qu'ils ont par rapport à leurs aînés. C'est à travers toutes leurs histoires, leurs vécus et leurs expériences qu'on a pu travailler, les intéresser et surtout leur faire intégrer le projet.

**Qu'a apporté cette intervention dans les écoles à votre association ?**

Grâce à l'implication de Madame Chaffard concernant les interventions culturelles dans les lieux scolaires, un lien fort s'est créé entre l'association l'A.C théâtre et les enfants de la commune. On assiste depuis quelques années à un élan provenant des écoles : de plus en plus d'enfants s'inscrivent chaque année aux cours de théâtre et c'est un vrai bonheur pour nous de pouvoir transmettre notre passion et notre art pour qu'ils deviennent aussi les leurs.

# Prévention routière à l'école Jules Verne

*Le mardi 17 mai au matin les élèves de CM1 de l'école Jules Verne ont reçu la visite de la police nationale et de la police municipale dans le cadre des actions de préventions des dangers de la route.*

Organisées pour la deuxième année, des cessions de préventions routières ont été organisées durant le mois de mai dans les écoles des 7 communes de la circonscription. Tous les enfants des écoles ont ainsi participé à une matinée de prévention routière.

**Les deux intervenantes de la police ont sensibilisé les jeunes sur les dangers de la circulation.** Après un rapide rappel des règles de sécurité pour les piétons, les vélos et les rollers, les élèves ont pu découvrir ou redécouvrir les grandes familles de panneaux de signalisation. Les différences entre les panneaux triangulaires,

ronds ou carrés, mais aussi leurs couleurs et leurs significations ont été expliqués aux enfants.

**Un questionnaire a ensuite été remis à l'ensemble du jeune public. Des questions concernant la signification de panneaux de signalisation, l'équipement d'un vélo ou les règles de conduite ont été posées aux élèves.**

À l'issue de la correction de ce questionnaire un enfant par classe a été sélectionné pour participer au grand challenge, qui s'est déroulé à Bailly Romainvilliers, le 8 juin. À cette occasion, les enfants ont eu à passer un autre test écrit ainsi qu'à effectuer un trajet à vélo sur une piste routière.



# Dépistage gratuit et anonyme

*Le jeudi 12 mai dernier, l'équipe de la Maison des Jeunes, en partenariat avec le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit de Lagny-sur-Marne a organisé un dépistage Place d'Ariane.*



**Luc CHEVALIER**  
Maire Adjoint  
Délégué au Sport  
et à la Jeunesse

Plus de 100 personnes sont venues participer à cette opération de prévention, que ce soit pour se faire dépister afin de lever tout doute, effectuer un contrôle annuel ou tout simplement poser des questions au médecin et aux trois infirmières présents.

Le dépistage ne concerne pas seulement le sida, d'autres analyses pouvant être réalisées, après un entretien avec le médecin. Des maladies comme la syphilis, l'hépatite B et C ou d'autres Infections Sexuellement Transmissibles sont aussi dangereuses; **il est donc primordial de se faire dépister.**

Le lundi 23 mai, plus de 70 % des personnes sont

venues chercher leurs résultats, les autres ont pu les récupérer directement à l'hôpital ou via leur médecin généraliste.

Cette opération de dépistage n'aurait pas pu être possible sans l'implication et la participation active de l'association "SAJED", le club de prévention de Marne la Vallée, l'association AIDES, le lycée Émilie du Châtelet, le SAN du Val d'Europe et la ville de Serris bien sûr.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau dépistage!



## Espace Jeunes Les Semailles

Ferme des Communes  
8 bd Robert Thibout  
77700 Serris  
  
Téléphone : 01 60 43 21 55  
Télécopie : 01 60 43 08 13  
  
jeunesse@mairie-serris.net

# Schéma départemental de coopération intercommunale

*La loi du 16 décembre 2010 concernant la réforme des collectivités territoriales a donné pour mission aux Préfets l'établissement d'un schéma départemental de coopération intercommunale. Ce schéma a notamment pour objectif de développer l'intercommunalité sur le territoire français.*

## **Le principe général**

Comme tous les départements de France, la Seine et Marne est concernée par l'élaboration d'un schéma départemental de coopération intercommunale.

### ***Le schéma départemental a pour objectifs majeurs :***

la **couverture intégrale du territoire** par des EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre : toutes les communes de France devront faire partie d'une intercommunalité d'au moins 5 000 habitants,

la **suppression** des enclaves et des discontinuités territoriales,

la **rationalisation** des périmètres des EPCI et des Syndicats Mixtes existants.

### ***Le schéma départemental doit prendre en compte :***

la constitution d'EPCI de taille suffisante

l'amélioration de la cohérence spatiale des périmètres des EPCI

l'accroissement de la solidarité financière

le remplacement progressif des structures syndicales par des EPCI à fiscalité propre (réduction du nombre et transfert de compétences)

la rationalisation des structures compétentes en matière d'aménagement de l'espace, de protection de l'environnement et de respect des principes de développement durable

### ***L'élaboration du schéma départemental s'effectue en plusieurs phases :***

Établissement du projet de schéma par le Préfet.

Présentation de ce projet à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) constituée d'élus du département.

Envoi du projet pour avis aux conseils municipaux des communes (et des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes concernés).

Le conseil municipal doit communiquer au Préfet son avis sur ce document dans un délai de 3 mois à compter de sa réception. Si le conseil municipal ne délibère pas dans ce délai, le Préfet considère que la réponse de la commune est favorable. Le Conseil Municipal a fait le choix de délibérer.

### ***Transmission du projet de schéma assorti des avis des communes concernées à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale***

La CDCI pourra formuler des propositions de modification, qui seront intégrées dans le schéma, sous réserve de leur approbation par une majorité des deux tiers des membres de la Commission et de leur conformité aux objectifs fixés par la loi. La CDCI disposera d'un délai de 4 mois pour se prononcer.

**Le document définitif sera arrêté avant le 31 décembre 2011 pour une mise en œuvre entre le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et le 31 mai 2013.** Le schéma est révisé au moins tous les 6 ans à compter de sa publication

## Sur notre territoire

### **Le Val d'Europe : une intercommunalité maintenue**

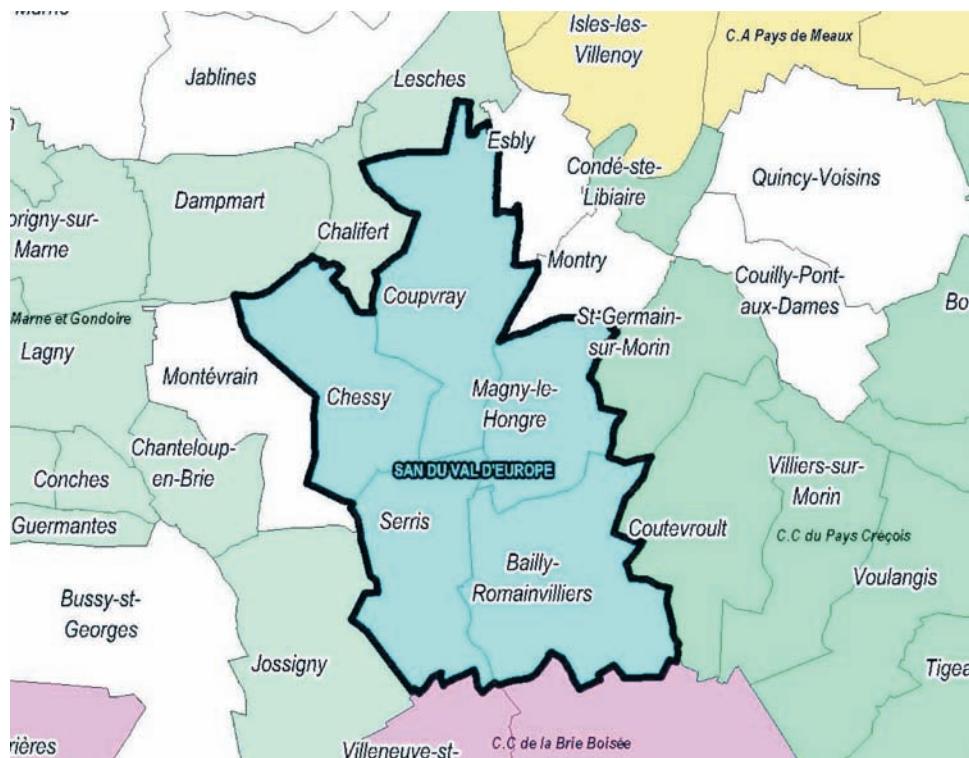
Lors de la réunion de la CDCI du 29 avril dernier, le Préfet a présenté à la Commission son projet de schéma départemental de coopération intercommunale de Seine et Marne. Denis Gayaudon, Maire de Serris, était présent à cette présentation en tant que membre suppléant de la CDCI. Le Préfet a ensuite adressé ce schéma au Maire, qui en a diffusé une copie aux élus du Conseil Municipal de Serris, qui avaient jusqu'au 13 août pour se prononcer. **Du projet de schéma, il ressort qu'il est proposé par le Préfet le maintien à l'identique du périmètre du SAN du Val d'Europe, les Communes limitrophes du SAN, non encore membre d'une intercommunalité, rejoignant d'autres groupements intercommunaux :**

- extension du périmètre de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire aux communes de Bussy Saint Georges, Ferrières, Pontcarré, Jablines et Montévrain,

- extension du périmètre de la Communauté de Commune du Pays Créçois aux communes de Montry et d'Esbly.

### **Avis positif du conseil municipal de Serris**

Les élus ont constaté que les communes membres du SAN du Val d'Europe, intégrées au sein d'un Projet d'Intérêt Général, forment un territoire pertinent porteur d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable ratifié et d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) en cours d'élaboration. **Le projet de schéma départemental de coopération intercommunale, proposé par le Préfet répond donc favorablement à la volonté des élus de Serris d'œuvrer à renforcer les liens intercommunaux et le projet territorial du Val d'Europe.** C'est pourquoi, lors du conseil municipal du 4 juillet dernier, **vos élus ont donné à l'unanimité, un avis favorable à ce schéma** en ce qui concerne le maintien du périmètre de l'intercommunalité dans laquelle la commune de Serris est membre.



## Le SAN aujourd'hui

### 5 communes - 1 EPCI

#### Serris

7 163 habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2011)  
29 élus au Conseil Municipal,  
7 élus de la commune délégués au SAN

#### Bailly-Romainvilliers

5 791 habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2011)  
29 élus au Conseil Municipal,  
6 élus de la commune délégués au SAN

#### Magny-le-Hongre

5 378 habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2011)  
27 élus au Conseil Municipal,  
6 élus de la commune délégués au SAN

#### Chessy

3 860 habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2011)  
27 élus au Conseil Municipal,  
5 élus de la commune délégués au SAN

#### Couvron

2 831 habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2011)  
23 élus au Conseil Municipal,  
5 élus de la commune délégués au SAN

## En parallèle

En parallèle de la démarche officielle imposée par l'Etat et menée par le Préfet au travers du SDCI, Jean-Paul Balcou, Président du SAN du Val d'Europe a lancé début janvier une réflexion sur un changement de fonctionnement pour l'avenir. Il propose aux élus des 5 communes concernées, de débattre sur la pertinence d'une transformation du SAN et des 5 villes membres en une seule et même commune regroupant l'ensemble. Nous ne manquerons pas de vous informer prochainement de l'avancée de cette réflexion. Cette question particulièrement importante nécessite études approfondies, débats ouverts et décision démocratique, avec les habitants.

30



**Luc CHEVALIER**  
Maire Adjoint  
Délégué au Sport  
et à la Jeunesse



# Associations sportives retour sur la saison

*Comme chaque année, retrouvez les résultats sportifs des associations serrisiennes pour cette fin de saison 2010 - 2011*

## ■ A.T.T.S. (tennis de table)

- ATT Serris 1: Pré-Régional B: 5<sup>e</sup> position.  
Se maintient en Pré-Régional B.
- ATT Serris 2: Division 1: 4<sup>e</sup> position.  
Se maintient en Division 1.
- ATT Serris 3: Division 2 : 3<sup>e</sup> position.  
Se maintient en Division 2.
- ATT Serris 4: Division 3 : 3<sup>e</sup> position.  
Se maintient en Division 3.
- ATT Serris 5: Division 3 : 2<sup>e</sup> position.  
Se maintient en Division 3.
- Équipe des Jeunes - de 15 ans : 5 victoires en 5 matchs
- Équipe Cadets : est monté en Division 1.
- Alyssia GORECKI championne départementale en moins de 11 ans, médaille de bronze dans la catégorie Minime des moins de 13 ans
- Laura PFEFER : deux championnats de France et 4 médailles, championne de France Cadette, médaille de bronze en Double Cadettes avec sa partenaire Alice LIU. Laura devient vice-championne de France Junior en Simple et en Double (avec Marina BERHO du CAM Bordeaux).

## ■ H.B.S.C.V.E. (handball)

- Senior Masculin Équipe 1 : maintien en Nationale 3
- Senior masculin Équipe 2 : maintien en Excellence Régional
- Senior Masculin Équipe 3 : montée en Excellence Départementale

- Moins de 16 ans Garçons : finissent 5<sup>e</sup> de région

- Moins de 14 ans Garçons : 5<sup>e</sup> de région
- Moins de 12 ans Garçons/Filles : équipe mixte : 7<sup>e</sup> sur 52 équipes du 77
- Moins de 10 ans Garçons/Filles : 8<sup>e</sup> sur 40 équipes engagées
- Les Baby Hand (- de 8 ans) : Champions du département
- Moins de 14 ans Filles : 3<sup>e</sup> de région
- Moins de 16 ans Filles : championnes d'Île de France
- Plus de 15 ans Filles : 5<sup>e</sup> de Pré nationale
- Moins de 18 ans Filles Équipe 1 : 5<sup>e</sup> de France sur 80 équipes
- Moins de 18 ans Filles Équipe 2 : championnes du département

## Finales de Coupe de PARIS

- Moins de 18 ans Filles : vainqueur de la coupe de Paris
- Moins de 16 ans Filles : finaliste de la coupe de Paris

## Week-end du 18 et 19 juin : Finale des coupes 77

- 4 collectifs encore en liste pour la coupe,
- Moins de 16 Garçons finalistes contre Torcy,
- Moins de 16 ans Filles vainqueur de la coupe 77 contre Nangis,
- Moins de 18 ans Filles vainqueur de la coupe 77 contre Montereau,
- Plus de 16 ans garçons vainqueur de la coupe 77 contre Le Mée.

## ■ Racing Club de Serris (football)

### En féminines :

- Équipe 1 termine 1 sur 10 et monte de Division d'Honneur Régional en Division d'Honneur
- Équipe 2 termine 1 sur 10 et monte de Promotion de Ligue en Promotion d'Honneur

- Équipe U18F termine 3<sup>e</sup> de son championnat

- Équipe U15F termine 2<sup>e</sup> de son championnat

#### En jeunes:

- Équipe U17 joue la finale de la coupe du comité 77N le 18/06/2011 à Torcy

- Équipe U15 termine 7 sur 10 et se maintient en 1<sup>re</sup> Division de District

- Équipe U17 termine 10 sur 12 et attend de connaître la refonte des championnats par la ligue pour savoir si elle se maintient en Division Excellence de District

- Équipe U19 termine 6 sur 12 de son championnat et se maintient en Division Excellence de District

#### En seniors:

- Équipe 1 termine 11 sur 12 de son championnat et descend en deuxième Division de District

- Équipe 2 termine 3 sur 10 de son championnat et se maintient en 3<sup>e</sup> Division de District

- Équipe CDM termine 12 sur 12 et descend en Division Excellence de District

#### En vétérans:

- Équipe 1 termine 1<sup>re</sup> sur 10 et monte en Division Excellence de District

- L'équipe 2 termine 5 sur 10 et se maintient en 3<sup>e</sup> Division de District

#### École de foot:

- De nombreuses participations en tournoi avec pour certaines équipes de bons résultats.

## BUDOKAÏ (judo)

#### WEBER Camille:

- Intègre le groupe élite de Seine et Marne ;
- Championne de Seine et Marne Minime ;
- 5<sup>e</sup> au championnat d'Île de France Minime ;
- Placée sur les podiums de différents tournois de niveau Inter-Régional.

#### CRATERE Maxine:

- Sélectionnée au championnat de Seine et Marne Benjamins

#### BARRIER Julien:

- Champion de Seine et Marne Entreprises ;
- Sélectionné au championnat de France Entreprises ;
- Obtention des katas pour la ceinture noire.

#### KARIM Pierre:

- Obtention des katas pour la ceinture noire.

## T.P.B. A.S.R.V.E. (badminton)

#### Individuels Perrier Jeunes (ligue):

Garçons 11-14 ans	Guillaume TATTEVIN	15/4	Vainqueur du 77
	Lucien FORESTIER	15/4	Finaliste 77
Garçons 13-14 ans	Victor HOMMEL	15/1	1/2 Finale
	Marine BEUGRE	2/6	Vainqueur
Filles 15-16 ans	Marine est qualifiée pour les Championnats de France en Septembre 2011		
	Fanny CHANDARA	2/6	Finaliste
Garçons 15-18 ans	Cédric COLAS	3/6	1/2 Finale

#### Championnat par équipes hiver jeunes (ligue):

Filles	11-12 ans	1/2 Finale du 77
Garçons	11-12 ans	Finaliste du 77
Filles	13-14 ans	Vainqueur du 77
Garçons	13-14 ans	Finaliste du 77
Filles	15-16 Eq 1 ans	Vainqueur du 77
Filles	15-16 Eq 2 ans	Finaliste du 77
Garçons	17-18 ans	Vainqueur du 77

#### Championnat par équipes printemps jeunes (ligue):

Filles	11-12 ans	Phase finale DIV 2
Filles	15-16 ans	Vainqueur
Garçons	15-16 ans	Phase finale DIV 1
Garçons	13-14 ans	1/4 finale DIV 1
Garçons	11-12 ans	Finaliste DIV 1
Garçons	9 ans	Phase finale DIV 1

31

## SAVATTE

Morgan CHAPON : champion de Seine et Marne en catégorie Benjamin.

## R.E.V.E. (escalade)

Aux championnats départementaux, 5 jeunes ont obtenu des qualifications pour les Inter-Régions. Ils ont bien défendu les couleurs du club. Ainsi deux d'entre eux ont participé aux finales.

Le niveau de ces 5 jeunes ne cesse d'augmenter, ce qui laisse des espoirs pour les qualifications aux compétitions nationales l'année prochaine. Ces cinq jeunes sont :

- Lucas BLIGANT minime garçon
- Baptiste SALAUN minime garçon
- Alice CHAYE minime fille
- Chloé PARISOT minime fille
- Adrien GORGET cadet garçon

### Championnat de France Filles 15-16 ans:

L'équipe filles des 15-16 ans représentée par Marine BEUGRE (- 2/6), Fanny CHANDARA (2/6) et Léa REIGNER (4/6 ont gagné leur 1/8<sup>e</sup> de finale et ont été défaites en 1/4 de finale).

### ■ Éspace Moto Tout Terrain

Saison en cours (résultats de fin de saison en décembre 2011)

### ■ R.C.V.M. (rugby)

- Championnat de France : Niveau Fédérale 3 Senior
- Groupe Senior: maintient en Fédérale 3
- L'Équipe Réserve termine 5<sup>e</sup> de sa poule.
- Groupe Junior: 1/2 finale du 1/4 Nord-Est Seine et Marne en catégorie Junior/DANET (niveau régional)

### ■ Khone Taekwondo Val d'Europe

Un total de 46 médailles dont 23 médailles d'or pour la saison sportive 2010-2011.

- 2 athlètes combats ont été sélectionnés dans une structure d'élite régionale;
- 5 athlètes techniques ont été sélectionnés dans une

structure d'élite régionale ;

- 2 athlètes techniques appelés aux sélections à l'entrée en Équipe de France.

### Compétitions combats :

- Championnat départemental de Seine et Marne : 3 médailles d'or;
- Open international de Caen : 2 médailles d'or;
- Open labellisé d'Île de France : 1 médaille d'or;
- Open international labellisé d'Alsace-Lorraine : 2 médailles d'or;
- Coupe de France Jeunes : 1 médaille d'argent et 1 médaille de bronze.

### Compétitions techniques :

- Championnat d'Île de France et Challenge Île de France : 7 médailles d'or, 5 d'argent et 1 de bronze;
- Tournoi international technique de Paris : 3 médailles d'or et 4 d'argent;
- Open international de Belgique : 3 médailles d'or et 3 médailles de bronze;
- Championnat de France : 4 médailles d'argent;
- Challenge Poomsa d'Île de France : 5 médailles d'or et une d'argent.

## Fête de fin d'année Planète Sport

Comme tous les ans, la saison de l'école municipale des sports Planète Sport s'est terminée par une fête regroupant parents et enfants et animateurs sportifs.



Pour la 7<sup>e</sup> année consécutive, le service des sports avait convié les enfants de l'école multisports et leurs parents à des olympiades sportives et ludiques, le samedi 18 juin dernier, au gymnase Éric Tabarly.

Encadrés par des parents et les animateurs sportifs, les enfants se sont "affrontés" lors de nombreuses épreuves : lancer de ballons, courses, etc. Les parents ont ainsi pu apprécier concrètement les méthodes pédagogiques et ludiques utilisées tout au long de l'année par les animateurs de Planète Sport pour motiver les enfants à la pratique des activités sportives.

Pour récompenser les enfants de leur implication lors de cette saison de découverte sportive, Luc Chevalier, Maire Adjoint délégué au Sport et à la Jeunesse, a remis des médailles à tous les participants. Cette manifestation s'est conclue par un barbecue convivial au cours duquel parents, animateurs et enfants ont pu échanger sur cette saison de Planète.

# Fête départementale des écoles multisports

*Le lundi 1<sup>er</sup> juin, la ville de Serris a accueilli près de 200 enfants à l'occasion de la fête départementale des écoles multisports ; une journée sportive haute en sport et en couleurs.*

Chaque année, le Conseil Général de Seine et Marne contribue à renforcer le réseau des écoles multisports du département en organisant des rencontres régulières entre les différentes structures. Cette année, l'un des rendez-vous était à Serris, où la fête départementale des écoles multisports a été accueillie.

L'école municipale des sports Planète Sport, qui a fêté ses 10 années d'existence en 2010, est reconnue dans le département pour ses compétences. **Serris a donc été une des villes choisie cette année pour accueillir cette fête départementale des écoles multisports.** 9 écoles avaient fait le déplacement à Serris pour cet événement, soit près de 200 sportifs.

Le stade des Marmousets, le tennis des Marmousets et le gymnase Éric Tabarly avaient été mis à disposition de ces sportifs en herbe. Les jeunes ont profité de cette journée ensoleillée pour rencontrer leurs camarades d'écoles sportives et se mesurer à eux,



toujours avec fair-play et convivialité. Ce fut également l'occasion pour les enfants de s'essayer à des sports qu'ils ne pratiquent pas souvent, comme le golf, le tir à l'arc ou l'escalade.

Les enfants ont également été récompensés par des tickets loisirs valables pour quatre personnes offrant le droit à une activité gratuite lors du week-end sport nature des 25 et 26 juin dernier.



# Serris : délibérations du Conseil Municipal

*Retrouvez le relevé succinct des délibérations des derniers Conseils Municipaux de Serris.*

## Relevé succinct des délibérations du Conseil Municipal du 16 mai 2011.

### ■ Revaloristaion des tarifs des services à la population à hauteur de l'inflation

Conformément au Débat d'Orientation Budgétaire du 28 mars 2011, il est proposé au Conseil Municipal de revaloriser, à hauteur de 1,8 %, la tarification des services à la population, ce qui correspond à l'inflation constatée ces 12 derniers mois.

À noter que les tarifs de la salle de spectacle Alfred de Musset ont été extraits car ils ont fait l'objet d'une tarification particulière lors d'une délibération du Conseil Municipal du 07 juin 2010, tout comme les tarifs du vide grenier à l'ordre du jour de ce présent conseil.

L'application de la grille se fera à compter du 05 septembre 2011, date de la rentrée scolaire.

*Vote: 23 Pour et 6 Contre.*

*Adopté à la majorité des membres présents et représentés.*

### ■ Attribution de subventions annuelles pour la pratique sportive en élite

Dans la continuité de ce que nous faisons depuis 2007, il est proposé au Conseil Municipal de voter l'attribution de subventions "élite" pour trois associations sportives qui évoluent en compétitions nationales ou pré nationales.

#### ATTS :

L'équipe féminine de l'ATTS évolue toujours en championnat de France de Pro B.

En 2009 et 2010 le soutien communal dédié à cette équipe a été de 11 250 euros chaque année.

Au vu de son maintien à ce niveau, il est proposé de soutenir l'équipe à hauteur du subventionnement de 2010 soit 11 250 euros. Pour information le CG 77 participe à hauteur de 21 800 euros pour le soutien du haut niveau et le SAN à hauteur de 10 000 euros.

La subvention annuelle de fonctionnement à l'ATTS pour la pratique sportive "élite" de 11 250 euros est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### HBCSVE :

Sur la saison sportive passée (2009/2010), l'équipe Senior masculine du handball Club Serris Val d'Europe évoluait en pré nationale. A ce titre, la Ville avait octroyé en 2010 une subvention de 7 000

euros.

Depuis septembre 2010, et donc pour la saison 2010/2011, cette équipe seniors hommes est montée en National 3.

Par ailleurs, l'équipe féminine évolue à présent en pré national et l'équipe des moins de 18 ans filles évolue en Championnat de France.

Le club a donc fait une demande de 13 500 euros pour couvrir les frais d'arbitrage, d'engagement, de transport correspondant à l'ensemble de ces trois équipes sur la saison 2010/2011.

Il est donc proposé de soutenir cette association à hauteur de 13 500 euros pour couvrir les charges de septembre 2010 à juin 2011. Pour information le CG 77 participe à hauteur de 12 500 euros pour le soutien du haut niveau et le SAN à hauteur de 10 000 euros.

La subvention annuelle de fonctionnement à l'HBCSVE pour la pratique sportive « élite » de 13 500 euros est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### RCVM :

L'équipe première du club de rugby évolue toujours en Fédéral 3 (national).

Il est proposé de maintenir notre niveau de subvention sur la base du soutien donné en 2010, soit 4 000 euros.

Pour information le CG 77 participe à hauteur de 8 000 euros pour le soutien du haut niveau et le SAN à hauteur de 10 000 euros.

La subvention annuelle de fonctionnement au RCVM pour la pratique sportive "élite" de 4 000 euros est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ Modification de la tarification de la Foire aux Greniers

Les élus de la commission Animation et Jumelage du 8 février 2011 ont proposé de modifier la tarification adoptée lors du conseil municipal du 29 mars 2010 car celle-ci n'est pas adaptée à l'activité et à la manipulation de monnaie.

les bénéficiaires	le coût du mètre linéaire	
	2010	proposition 2011
Serrissiens	4,14euros	4,00euros
Extérieurs	6,16euros	7,00euros
Professionnels	32,93euros	33,00euros

*Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.*

## ■ Attribution d'une subvention exceptionnelle d'équipement l'école de musique

L'École de Musique fonctionne depuis la création de l'association avec le même parc instrumental.

Pour l'année 2011, les membres du bureau de l'association envisagent le remplacement d'un piano d'étude qui était déjà, un don d'une autre école de musique.

Le coût d'achat d'un piano d'occasion étant conséquent, l'association a demandé une aide financière afin de les aider à réaliser ce projet.

Dans le cadre de la politique de soutien aux associations culturelles, il est donc proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle, d'un montant de 2000 euros, à l'Ecole de Musique Serrissienne.

Pour rappel, le montant de la subvention annuelle de fonctionnement votée lors du dernier Conseil Municipal est de 42 000 euros.

*Vote: 27 Pour, 1 Abstention et 1 Contre.*

*Adopté à la majorité des membres présents et représentés.*

## ■ Adhésion au système d'enregistrement "numéro unique" de demande de logement locatif social

L'article L 441-2-1 du Code de la construction et de l'habitation issu de la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions a créé une obligation d'enregistrement, au niveau départemental, de toute demande de logement locatif social.

Les demandeurs ont ainsi la garantie du suivi de leur demande. Ils disposent de l'assurance que leur demande est effectivement prise en compte et, en cas d'attente anormalement longue mesurée par le système d'enregistrement, cette même demande pourra bénéficier d'un examen prioritaire par la commission départementale de médiation.

Le système d'enregistrement des demandes de logement locatif social a fait l'objet d'une réforme importante par la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion. Un nouveau dispositif informatique d'enregistrement départemental des demandes est mis en place.

Cette réforme a pour objectifs de simplifier les démarches du demandeur de logement, d'améliorer la transparence du processus d'attribution et de mieux connaître quantitativement et qualitativement les caractéristiques de la demande locative sociale.

Outre les bailleurs, les services de l'Etat désignés par le Préfet et les collecteurs du 1%, les communes, les établissements de coopération intercommunale compétents et les départements peuvent, après délibération, devenir services enregistreurs. Dans ce cas, en Ile-de-France, la collectivité territoriale doit signer la convention, entre le Préfet de la Région Ile-de-France et les services enregistreurs, qui fixe les conditions et les modalités de mise en œuvre du système d'enregistrement national des demandes de logement locatif social.

Le fait d'adhérer au système d'enregistrement de la demande de logement locatif social permet à la collectivité d'une part, d'avoir accès aux données nominatives relatives aux demandes de logement quel que soit le lieu d'enregistrement et d'autre part, de proposer à ses administrés un service public de proximité complet, de l'enregistrement à la proposition de logement.

*Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés*

## ■ Adoption de la modification de la convention du Relais d'Assistantes Maternelles

Le Relais Parents Assistantes Maternelles intercommunal (RAM) est né de la volonté de l'ensemble des élus du SAN du Val d'Europe pour fédérer les Assistantes Maternelles du Val d'Europe, de les professionnaliser et de développer ce mode de garde, dans l'esprit de la politique de la Petite Enfance basée sur des équipements structurants (crèches) et un RAM dense.

La situation administrative et géographique du Val d'Europe a conduit les élus du SAN à opter pour un RAM fondé sur la coopération entre les communes qui le souhaitent.

En 2004, 4 communes participent à ce projet intercommunal (Magny le Hongre, Baully-Romainvilliers, Serris et Chessy). Depuis, Coupvray a adhéré au Relais Parents Assistantes Maternelles.

Par convention adoptée au Comité Syndical, le financement du Relais est assuré :

- Par les subventions de la CAF et du Conseil Général
- Par les participations communales avec une répartition de charge égale entre les communes, les actions dispensées n'étant pas proportionnelles, reversées au SAN.

Par cette convention, la commune s'engage à soutenir le projet du Relais Parents Assistantes Maternelles par :

- Un soutien financier
- Une mise à disposition de locaux
- Ses moyens de communication

En contrepartie, le SAN du Val d'Europe s'engage à :

- Mettre en œuvre tous les moyens disponibles à la bonne exécution du projet du RAM
- Communiquer sur le soutien apporté par la commune
- Apporter la plus grande transparence possible quant à l'emploi des crédits
- Permettre à la commune d'évaluer le bénéfice du projet pour le territoire.

En 2010, la convention de délégation et de moyens pour le Relais Parents Assistantes Maternelles du Val d'Europe a été consentie et acceptée pour une durée de deux ans et quatre mois, du 1er septembre 2010 au 31 décembre 2012.

Les nouvelles modalités de financement suite à la politique nouvelle du Conseil Général conduit à la modification de la convention de délégation, d'objectifs et de moyens réciproques avec le SAN du Val d'Europe.

Le Comité Syndical du 20/01/2011 a décidé de répartir la charge restante à la charge des communes au prorata de leurs populations respectives.

Par conséquent, la participation financière annuelle de SERRIS pour le Relais Parents Assistantes Maternelles évolue comme suit:

Coût (convention signée en sept. 2010)		Population INSEE 2009	Coût (avec la nouvelle politique du Conseil Général et répartition/population)	
2011	2012		2011	2012
3 466,00 €	3 570,00 €	SERRIS   6097	10 446,97 €	12 591,30 €

*Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.*

### ■ Avis sur le projet de décret inscrivant l'opération dite "Village Nature" parmi les opérations d'intérêt général

La mise en œuvre du 8ème avenant à la convention du 24 mars 1987, signé le 14 septembre 2010 approuvé par le décret n°2010-1081 du 15 septembre 2010, nécessite de créer un nouveau périmètre d'opération national sur l'opération "Villages Nature".

Par courrier en date du 12 novembre 2010 le Secrétaire d'Etat chargé du logement et de l'Urbanisme a transmis au Préfet de Région, un projet de décret inscrivant l'opération "Village Nature" sur la commune de Villeneuve le Comte, et donc en dehors du périmètre historique de l'agglomération nouvelle, parmi les Opérations d'Intérêt National mentionnées dans l'article R 121-4-1 du code de l'Urbanisme.

Conformément à la procédure de consultation prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales (Art L 5311-4) l'avis des conseils municipaux des communes concernées par le périmètre sont sollicités.

Par conséquent, après avoir pris connaissance de la position de Villeneuve le Comte lors de sa séance du Conseil Municipal du 11 mars 2011. Le Conseil Municipal peut donner son avis sur le projet de décret.

Il est à savoir que suivant l'article L 5311-4 : "Tout projet d'extension du périmètre d'urbanisation d'une agglomération nouvelle est soumis pour avis aux conseils municipaux des communes concernées.

A défaut d'avis favorable de chacun de ces conseils municipaux, le projet d'extension ne peut être proposé à nouveau aux conseils municipaux des communes concernées qu'à l'issue d'un délai de dix-huit mois.

En cas de nouvel avis défavorable d'un des conseils municipaux, la décision est prise par décret en Conseil d'Etat.

Tout projet de création d'une opération d'intérêt national, visée à l'article L. 121-2 du code de l'urbanisme et située dans le territoire d'une ou plusieurs communes limitrophes du périmètre d'urbanisation d'une agglomération nouvelle, est soumis à la procédure prévue à l'alinéa précédent."

*Sous réserve que soit mentionné dans la délibération les réserves concernant la qualité des transports au sein du Val d'Europe ainsi que la notion de développement durable, le conseil Municipal émet un avis favorable au projet de décret inscrivant l'opération "Village Nature" dans les opérations d'intérêt National à l'unanimité des membres présents et représentés.*

### ■ Avis de la commune sur la demande d'autorisation pour l'aménagement du bassin des eaux pluviales (BEPgA) sur le bassin du rû des Gassets sur les communes de Serris et Baily Romainvilliers

En application de l'article R 214-8 du Code de l'Environnement, le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur la demande d'autorisation de l'EPAFrance, au titre de la loi sur l'eau, pour l'aménagement d'un bassin d'eaux pluviales.

Il s'agit en effet, de l'aménagement du bassin d'eaux pluviales nommé BEP gA sur le bassin versant du Rû des Gassets se situant à la fois sur les communes de Serris et de Baily Romainvilliers.

Le dossier porte également sur l'aménagement du rû des Gassets en aval du BEP gA pour assurer l'exutoire de la retenue et pour

faciliter son entretien.

L'aménagement de ce bassin est rendu nécessaire par la réalisation de l'équipement aquatique intercommunal situé à proximité.

La création du bassin BEP gA s'inscrit dans le cadre du schéma directeur établi préalablement à l'urbanisation du Val d'Europe pour le contrôle des ruissellements. Ce schéma après avoir été soumis à enquête publique à fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation en 1991 au titre des enquêtes hydrauliques, il est mis en œuvre au rythme des urbanisations et notamment celles concernant le bassin versant du rû des Gassets.

*Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.*

### Relevé succinct des délibérations du Conseil Municipal du 17 juin 2011.

### ■ Election des délégués du Conseil Municipal et leurs suppléants en vue de l'Élection des sénateurs

Le 25 septembre 2011 auront lieu les élections sénatoriales. Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect pour un mandat de 6 ans.

Les sénateurs sont élus par les députés, les conseillers régionaux élus dans le département, les conseillers généraux et des délégués de conseils municipaux.

Le nombre de délégués de conseils municipaux dépend de la population légale au 1er janvier 2011.

Pour les communes, de moins de 9 000 habitants, et un conseil municipal entre 27 et 29 membres, 15 délégués doivent être désignés au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel (article L 289 du Code Électoral).

Les listes doivent également comporter les suppléants. En cas d'empêchement d'un délégué, c'est le suppléant de la même liste venant immédiatement après le dernier délégué qui est appelé à le remplacer. Le nombre de délégués suppléants est de 5.

La liste "Vivre ensemble à Serris" présente 15 délégués et 5 suppléants. La liste "Diversité, Proximité, Engagements" présente 5 délégués et 0 suppléant.

Le vote se déroule à bulletin secret.

*Vote:* - Liste "Vivre ensemble à Serris": 22 voix  
- Liste "Diversité, Proximité, Engagements": 6 voix  
- Bulletin nul: 1

La liste des délégués et suppléants est arrêtée de la manière suivante:

- Mandats de délégués: 12 élus de la liste "Vivre ensemble à Serris" et 3 élus de la liste "Diversité, Proximité, Engagements"
- Mandats de suppléants: 5 élus de la liste "Vivre ensemble à Serris" et aucun élus de la liste "Diversité, Proximité, Engagements"

### ■ Adoption du Compte de Gestion 2010

Le Compte de Gestion de l'exercice 2010 retrace l'exécution du Budget Communal de l'exercice 2010, effectué par le Comptable Public.

Il doit être conforme au Compte Administratif.

Section	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2009	Part effectuée à l'investissement exercice 2010	Résultat de l'exercice 2010	Résultat de la clôture de l'exercice 2010
Investissement	42 472,21 €		-138 660,05 €	96 187,84 €
Fonctionnement	224 5018,28 €	0,00 €	267 457,89 €	251 2476,17 €
Total	228 7490,49 €	0,00 €	128 797,84 €	241 6288,33 €

Le compte de gestion prend en compte le résultat à la clôture de l'exercice 2009, la part affectée à l'investissement de l'exercice 2010, le résultat propre de l'exercice 2010 et le résultat de clôture de l'exercice 2010.

Les résultats constatés sont les suivants :

	Report de l'exercice 2009	Dépenses 2010	Recettes 2010	Affectation compte 1068	Résultats cumulés au 21/12/2010
Fonctionnement	224 5018,28	112 696 04,39	115 370 62,28		251 2476,17
Investissement	42 472,21	156 879 97,8	143 013 9,73		96 187,84
Total	228 7490,49	128 8404,17	129 672 02,01	0,0	241 6288,33

*Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés qui se sont exprimés.*

*Vote: 24 Pour et 5 Abstentions.*

### ■ Adoption du Compte Administratif 2010

Le Compte Administratif 2010 retrace l'exécution du Budget Communal de l'exercice 2010, effectué par l'Ordonnateur.

Il doit être conforme au Compte de Gestion du comptable.

Il retrace dans la balance générale par section les dépenses et les recettes de l'exercice, les reports de l'exercice N-1 ainsi que l'éventuelle affectation au compte 1068 comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

Les restes à réaliser d'investissement 2010 (RAR) sont de 472 395,00 euros en recettes et de 937 153,98 euros en dépenses. Ils ont été intégrés dans le Budget primitif 2011.

*Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés qui se sont exprimés.*

*Vote: 23 Pour et 5 Abstentions.*

### ■ Adoption des annexes du Compte Administratif

L'article 11 de la loi n° 95-127 du 8 février 1995 précise que le bilan des acquisitions et cessions opérées par la commune est soumis chaque année à délibération de l'organe délibérant et que ce bilan est annexé au compte administratif.

Par ailleurs, un tableau récapitulant les actions de formation des élus financées par la commune doit être annexé au compte administratif, conformément au dernier alinéa de l'article 73-1 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Ce tableau donne lieu à un débat annuel sur la formation des membres du Conseil Municipal. Il figure page 54 du Compte Administratif.

Il convient à ce jour de se prononcer sur ces sujets.

*Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés qui se sont exprimés.*

*Vote: 24 Pour et 5 Abstentions.*

### ■ Attribution d'une subvention spécifique aux coopératives

#### scolaires dans le cadre des sorties scolaires 2011

Les écoles serrisiennes organisent chaque année des sorties scolaires.

Pour ce faire, la ville de SERRIS a prévu dans son BP 2011 une ligne budgétaire afin d'aider les écoles à financer le transport lié aux sorties scolaires. Cela concerne 80 sorties annuelles pour un budget global de 24 000 euros.

Par ailleurs, comme chaque année, il est proposé de prélever 25 % de ce budget afin de le verser sous forme de subvention à la coopérative scolaire. Ces crédits permettent de faciliter le paiement des sorties scolaires telles que les entrées aux musées, les places de cinéma, etc.

Cette proposition a été faite à l'ensemble des écoles de la ville, six écoles sont intéressées par cette proposition.

Le vote est adopté pour chaque coopérative scolaire:

Coopérative Élémentaire Jean de la Fontaine 1 050 euros  
*Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés*

Coopérative Maternelle Jean de la Fontaine 600 euros  
*Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés*

Coopérative Élémentaire Robert Doisneau 900 euros  
*Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés*

Coopérative Élémentaire Jules Verne 1 350 euros  
*Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés*

Coopérative Élémentaire Henri Matisse 450 euros  
*Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés*

### ■ Attribution de subventions aux coopératives scolaires dans le cadre de projets culturels proposés par les écoles

Le vote est adopté pour chaque coopérative scolaire:

Coopérative Élémentaire Jean de la Fontaine 1 500 euros  
*Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés*

Coopérative Maternelle Jean de la Fontaine 1 500 euros  
*Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés*

Coopérative Maternelle Jules Verne 1 500 euros  
*Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés*

Coopérative Élémentaire Henri Matisse 1 500 euros  
*Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés*

### ■ Demande de subventions dans le cadre du contrat régional. Annule et remplace la délibération n° 2010-54 du 27 septembre 2010

Dans le cadre de l'achèvement de la réhabilitation de la Ferme des Communes, il s'avère nécessaire de mettre en place un contrat régional afin de permettre à la commune de financer l'ensemble des opérations.

Les objectifs de la politique des contrats régionaux, élaborés conjointement par le Conseil Régional et le Conseil Général permettent d'aider les communes de plus de 2000 habitants à entreprendre un aménagement cohérent de leur cadre de vie.

À la demande du SAN qui souhaite intégrer l'Atelier d'Expositions et la Maison du Développement Durable, la demande de subventions a évolué et ne comprend plus le Bâtiment C'.

Après examen approfondi du territoire de la commune et des actions à entreprendre en cohérence avec le Plan Local d'Urbanisme,

il apparaît souhaitable de présenter un dossier de contrat régional afin notamment de permettre un meilleur fonctionnement de la vie administrative de la commune et plus généralement d'y améliorer le cadre de vie.

Ce contrat régional, d'un montant de 1374 993 euros HT comprend les opérations suivantes :

- 1. École de danse : 799 740 euros HT
- 2. Pôle administratif culturel : 394 653 euros HT
- 3. Aménagements extérieurs : 180 600 euros HT

Le financement de ce contrat sera donc assuré de la façon suivante :

- subvention de la Région Ile-de-France : 40 %, soit 549 997 euros HT
- subvention du Département : 30 %, soit 138 090 euros HT sur un plafond subventionnable de 1 200 000 euros HT

Le complément du montant HT, ainsi que la TVA au taux de 19,6 %, restant à la charge de la commune sera financé sur fonds propres ou emprunt.

Par ailleurs, les grands effectifs restent les mêmes.

En outre, la commune s'engage à prendre en charge les dépenses de fonctionnement et d'entretien liées à la mise en œuvre du contrat régional, à se conformer aux cibles HQE présentées dans le programme (Dossier Technique/Notice de présentation),

- à ne pas démarrer les travaux avant la notification du contrat préalablement approuvé par la commission permanente du Conseil Régional, à réaliser les travaux dans un délai de 5 ans maximum après la signature du contrat et selon l'échéancier prévu,
- à mentionner la participation de la Région et apposer son logo type dans toute action de communication, à ne pas dépasser 80 % de subventions publiques, ainsi qu'à maintenir la destination des équipements financés pendant au moins 10 ans.

L'achèvement de la réhabilitation de la Ferme des Communes qui abrite déjà une médiathèque, une maison des jeunes, une école de musique et une salle de spectacle de 250 places, consiste à transformer le bâtiment comme suit :

- LE BÂTIMENT D pour
  - o Pôle administratif culturel
  - o École de danse
- École de danse
  - o 2 salles de danse : un de 144 m<sup>2</sup> et un de 43 m<sup>2</sup>
  - o Les vestiaires et rangements associés
- Locaux socioculturels
  - o Dotés d'une entrée indépendante, autonome vis-à-vis des salles de danse
- Démolition/Extension du bâtiment
  - o La partie RDC du bâtiment est prévue démolie, avec conservation du mur d'enceinte en son état, en prolongement du mur situé derrière la Maison des Jeunes, pour préserver l'aspect fermé du lieu.
  - o Cette partie a été retenue, pour deux raisons :

• Charpente sans grand intérêt et trop basse pour offrir une hauteur de 3 m proportionnée à la dimension de la salle.

Espace trop contraint en largeur pour y loger une salle de danse de 14 x 14, le bâtiment créé en bardage stratifié vient former une avancée sur le bâtiment existant pour une meilleure insertion d'une part et pour créer un hall commun aux 2 espaces.

*Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.*

**■ Motion concernant le maintien d'un service radiothérapie public au sein de l'hôpital de Marne la Vallée**

Lors des questions diverses du Conseil Municipal du 16 mai 2011, il a été porté à la connaissance des élus, l'intérêt de prendre une motion sur les problématiques de santé publique sur notre territoire.

Cette thématique a été abordée en bureau municipal du 23 mai 2011.

La délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire en date du 6 décembre 2010 rappelait la volonté que :

“Notre territoire puisse disposer d'un pôle hospitalier public de plein exercice avec l'ouverture du nouvel hôpital de Jossigny-Marne-la-Vallée au printemps 2012”

Ainsi, compte tenu des informations qui ont été communiquées au dernier conseil de surveillance de l'hôpital de Lagny-Marne-la-Vallée (du 29 mars 2011), la Commune de Serris s'associe à la motion votée par le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire en date du 4 avril 2011 et à celle votée par la commune de Chanteloup en date du 6 décembre 2011 et demande que soit impérativement maintenu un service de radiothérapie public sur cet hôpital et qu'il soit bien entendu pérennisé lors du futur déménagement à Jossigny.

*Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.*



Retrouvez les dates des prochains Conseils Municipaux ainsi que l'intégralité des relevés succincts des conseils sur le site internet : [www.mairie-serris.net](http://www.mairie-serris.net)  
Nous vous rappelons que les séances du Conseil Municipal sont publiques.

## Tribune de la majorité

### **Une ville verte, solidaire et durable**

Le développement durable est une véritable philosophie de vie qui engendre des comportements particuliers à développer au quotidien.

C'est pourquoi nous avons élaboré un agenda 21 local recensant un certain nombre d'objectifs qui nous tiennent à cœur dans ce domaine et qui nous obligent à être en perpétuelle vigilance sur nos capacités d'évolution et d'amélioration.

Lister des objectifs précis en termes de développement durable nous aide à mieux atteindre notre but : un des principaux intérêts étant d'optimiser notre vigilance sur la logique globale de nos différentes actions.

Nous aurons le plaisir de vous convier prochainement à une réunion afin d'échanger avec vous sur l'ensemble de nos projets en ce domaine et de vous détailler notre volonté d'agir au mieux en faveur d'une ville verte, solidaire et durable.

Les élus de la Majorité

## Tribune de l'opposition

### **La Commune Unique, les Serrissiens y ont-ils intérêt ?**

Le Président du San propose de fusionner les cinq communes du Val d'Europe en une commune Unique. Si cette idée peut paraître séduisante, pour nous il est primordial de savoir si elle est conforme aux intérêts des Serrissiens. C'est pourquoi nous avons demandé au Maire de Serris en conseil municipal, d'organiser une large consultation des élus et de la population, ce qui a été validé.

D'ores et déjà, nous nous interrogeons et étudions les différentes hypothèses de rapprochement possibles ; SAN actuel, la Communauté d'agglomération et la Commune Unique. Nous disons qu'aucune piste ne doit être écartée et qu'il est impératif que les habitants puissent s'exprimer sur notre devenir commun. Nous invitons dès maintenant tous ceux qui le souhaitent à nous envoyer leur avis sur le sujet. (Blog patrickgueguen.fr)

P. Gueguen, N. Lejuez, A. Ouedraogo, F. Pradayrol, I. Traoré, A. Bourhim,

Texte remis pour le n° 70 le 14 juin 2011.

*Vous trouvez dans chaque numéro du Serrissien, 2 tribunes qui correspondent à la composition du Conseil Municipal, l'une du groupe de l'opposition, et l'autre du groupe majoritaire.*

*Elles sont publiées sous leur responsabilité.*



Philippe  
RICHARD

Maire Adjoint  
Délégué aux Travaux  
et à l'Environnement

# Création d'une extension pour le groupe scolaire Henri Matisse en Haute Qualité Environnementale

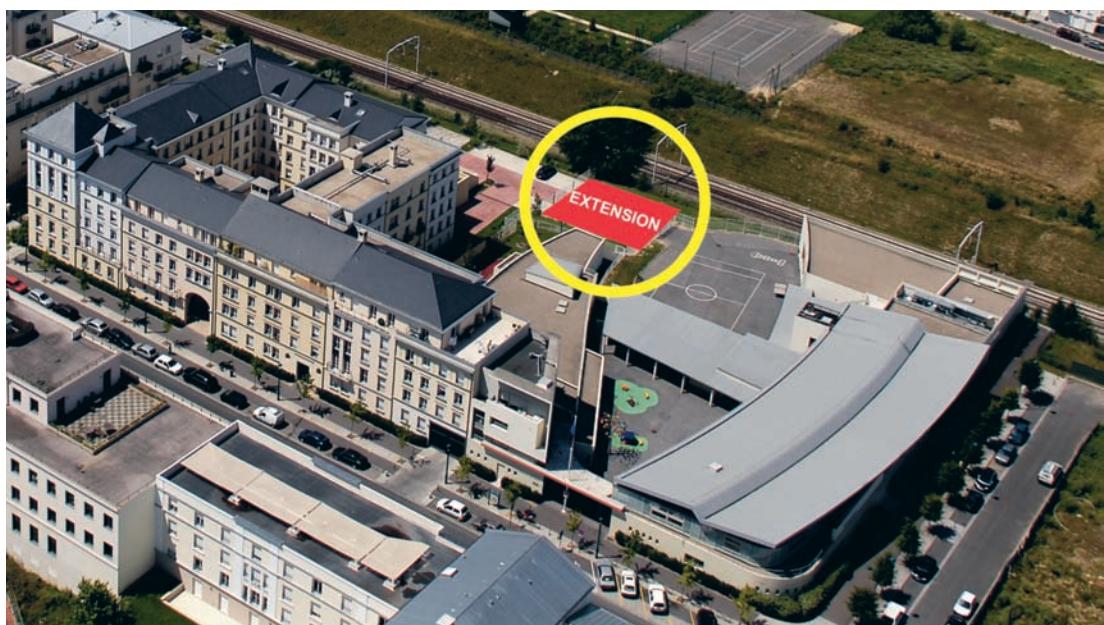
*Prévus pour être livrés en septembre 2011, les travaux d'extension du 4<sup>e</sup> groupe scolaire de Serris ont déjà bien débuté. Cette extension sera destinée à l'accueil périscolaire et rentre parfaitement dans nos objectifs d'Agenda 21 et de développement durable.*

L'accueil périscolaire du groupe scolaire Henri Matisse était assuré jusqu'à présent dans des salles de cours aménagées. Devant la montée en puissance de cette école et la nécessité pour les enfants d'avoir un vrai espace pour l'accueil hors temps scolaire, l'extension de l'école Henri Matisse a été programmée.

Ce projet consiste en la réalisation d'un bâtiment d'un étage, sur la zone actuelle des parkings de l'école. S'étalant sur 276 m<sup>2</sup>, il intégrera le talus entre la zone de stationnement et la limite de propriété avec la crèche. L'accès au futur accueil périscolaire se fera en empruntant la cour maternelle. L'accès sera

protégé par un interphone visiophone dont l'ouverture sera commandée depuis un bureau situé à l'intérieur de l'établissement.

**L'architecture se veut sobre et compacte.** Le futur accueil périscolaire sera composé de 2 salles d'activités, d'un atelier, d'une salle de stockage de jeux et de matériel, de sanitaires (pour adultes et enfants), d'un hall et d'un espace de circulation, d'un local technique, d'un local réservé à l'entretien des locaux et d'un bureau, sur une surface totale de 222 m<sup>2</sup>. Le site sera entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, mais aussi aux personnes ayant une déficience visuelle ; les éléments



suspendus par exemple seront situés à 2m20 du sol au minimum.

Totalement fermé sur sa façade Nord notamment pour des raisons acoustiques (la voie de chemin de fer étant toute proche), le bâtiment s'ouvrira largement au Sud. Une toiture à double pente et décalée, permettra l'éclairage naturel de la circulation et des pièces secondaires. Un brise-soleil formé d'un cadre métallique et de lame de bois sera fixé sur la façade sud pour garantir le confort l'été en réduisant l'échauffement.

**Le choix des matériaux porte sur des produits à faible impact environnemental.** Le bois par exemple sera largement utilisé dans la construction de la structure du futur équipement.



Le bâtiment pourra être chauffé de 3 façons : grâce à la circulation de l'eau chaude dans les planchers et les chauffages des sanitaires, par une chufferie à gaz préexistante dans l'école ou par l'énergie solaire. Celle-ci sera majoritairement utilisée pour le chauffage ou le préchauffage de l'eau chaude des sanitaires. Le niveau de qualité des équipements sanitaires permettra de limiter les consommations d'eau froide et d'eau chaude (chasse d'eau double commande, mousseurs en robinetterie).

**Les différents utilisateurs pourront se rendre compte des qualités de ce bâtiment dès septembre 2011. Les enfants bénéficieront ainsi, comme leurs camarades des autres groupes scolaires de la ville, d'un vrai accueil périscolaire.**



## Rappel : stationnement abusif

**Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur la voie publique.**

**Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours.** Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe. Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3 du code de la route.

**Police municipale de Serris**

Mairie du Bourg - 12, rue Émile Cloud - 77700 Serris - Téléphone : 01 60 43 27 15 - Télécopie : 01 60 43 10 66  
Courriel : [police.municipale@mairie-serris.net](mailto:police.municipale@mairie-serris.net)

# Plan canicule 2011

*Les personnes âgées, isolées ou fragilisées habitant la Commune de Serris, peuvent, durant la période des vacances, appeler la mairie du lundi au vendredi au : 01 60 43 52 00*

Nous vous invitons à signaler toute personne ayant besoin d'être aidée.

La Préfecture de Melun a pour mission de déclencher le plan canicule. Elle alertera immédiatement les mairies si, pendant 3 jours consécutifs, la température atteint 21° la nuit et 31° le jour.

Une cellule de crise se mettra alors en place.

Pour signaler une personne ou un couple de personnes, il vous suffit de retourner ce document à la Mairie.

Hôtel de Ville - Service Social  
2, place Antoine Mauny - 77700 SERRIS

## FICHE D'INSCRIPTION

### SUR LA LISTE DES PERSONNES SENSIBLES EN CAS DE CANICULE

Madame:

Monsieur:

Nom:.....

Nom:.....

Prénom:.....

Prénom:.....

Âge: .....

Âge: .....

personne de plus de 65 ans.

personne de plus de 65 ans.

personne de 60 ans et plus, inapte au travail.

personne de 60 ans et plus, inapte au travail.

adulte handicapé.

adulte handicapé.

Autre: .....

Autre: .....

Adresse:.....

Adresse:.....

.....

.....

Téléphone:.....

Téléphone:.....

Cette démarche d'inscription est volontaire et facultative.

Elle s'inscrit dans le cadre de la prévention d'une éventuelle canicule (1)

**Personne à prévenir en cas d'urgence (parents, amis, voisins, professionnel de santé ou aide à domicile):**

Nom et prénom:.....

Adresse:.....

Téléphone:.....

Avez-vous prévu de vous absenter de votre domicile cet été?  oui

non

Si oui, précisez vos périodes d'absence:.....

(1) Loi 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées. Décret 2004-926 du 1<sup>er</sup> septembre 2004.

(2) Conformément à la loi 7817 du 6 janvier 1978 relative à l'information aux fichiers et aux libertés, les informations figurant sur ce document sont confidentielles et font l'objet d'un droit d'accès.

Date et signature



## Éco Gestes

### Éco-gestes en vacances

Parce que le développement durable et l'écologie ne s'arrêtent pas lorsque l'on part en vacances, nous vous rappelons 10 petites règles pratiques afin de conserver au mieux notre belle planète.

#### Règle n° 1: Ne pas jeter de déchets quels qu'ils soient dans la nature:

Les bouteilles en plastique et les canettes mettent plus d'une centaine d'années pour se décomposer. Les animaux en souffrent et ce type de déchet attire les nuisibles alors pensez à jeter vos détritus dans une poubelle ou dans un sac que vous conserverez avec vous.

#### Règle n° 2: Ne pas cacher ses mégots de cigarette dans le sable.

Caresser le sable chaud et faire des châteaux de sable, peuvent devenir beaucoup moins agréables si la plage est truffée de mégots. Pensez au cendrier portatif.

#### Règle n° 3: Respecter le milieu naturel dans lequel j'évolue, que ce soit en mer, sur un étang, une rivière ou en forêt.

Les récifs coralliens et les lieux de nidification et de reproduction de la faune locale sont des zones très sensibles, il faut éviter de les dégrader afin de protéger la faune et la flore.

#### Règle n° 4: Privilégier les sacs ou paniers lourds pour transporter ses affaires.

C'est connu, les sacs légers s'envolent souvent au loin. Attention aussi aux autres objets légers comme les emballages, les papiers ainsi que certains types de tissu, ils pourront aussi être emportés par le vent et polluer l'environnement.

#### Règle n° 5: Ramasser les sacs en plastique qui flottent dans l'eau ou autres déchets que je rencontre sur mon chemin.

Parce qu'un petit effort peut faire beaucoup, rattraper les bêtises des autres, éviter que des animaux comme les phoques, qui sont une espèce protégée, avalent les sacs en plastique qu'ils prennent pour des méduses et meurent étouffés.

#### Règle n° 6: Éviter les huiles solaires.

Les couches d'huiles solaires forment un écran à la surface de l'eau qui ralentit la photosynthèse et donc la vie végétale, près des côtes. Il vaut mieux utiliser des laits solaires naturels non néfastes pour l'environnement.

#### Règle n° 7: Utiliser des produits naturels anti-insectes

Il existe de nombreux encens, spirales à brûler ou huiles essentielles qui ne sont pas chimiques ou dangereux. Éviter les aérosols en général.

#### Règle n° 8: Penser tourisme durable même en voyage

Certaines infrastructures touristiques utilisent de manière durable les ressources disponibles sur place (eau, nourriture, électricité). Ces structures prennent aussi en compte le respect de la biodiversité dans leur politique, mieux vaut donc se renseigner avant de partir et privilégier ces structures.

#### Règle n° 9: Penser à participer à des chantiers d'écovolontariat pendant vos vacances !

Participer au nettoyage des plages au printemps, partir pour protéger les grands mammifères marins, restaurer des sites naturels... Voyages, découvertes, sensations fortes et convivialité sont garanties.

#### Règle n° 10: Préférer les produits ayant un écolabel.

Les écolabells distinguent des produits ou services plus respectueux de l'environnement dans 50 catégories différentes (les peintures, les détergents, les draps, le papier...). En France, deux écolabells sont délivrés par l'AFNOR, l'écolabel européen et l'écolabel français (NF Environnement). Chaque étape de la création d'un produit peut avoir des impacts écologiques : l'écolabel est la seule certification qui les prend en compte, pour élaborer le cahier des charges, applicable à chaque catégorie.

Sources: [www.verdura.fr](http://www.verdura.fr)  
[www.developpementdurable.com](http://www.developpementdurable.com)

43



# Nos entreprises ont du talent



**Anicet FABRIANO**  
Maire Adjoint  
Délégué  
à l'Urbanisme,  
et au Développement  
Économique

*Mettre à l'honneur les commerçants et prestataires de service aux particuliers seine et marnais et promouvoir leurs savoir-faire individuels et collectifs : tels sont les enjeux des "Trophées du commerce et des services aux particuliers" organisés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne.*

L'édition 2011 de la cérémonie de remise des Trophées a eu lieu le 16 mai 2011, à la Cité des Métiers d'Emerainville, en présence de Jean-Robert Jacquemard, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne et de Dominique Mocquax, Président de la Commission Commerce.

Ce fut l'occasion de récompenser le dynamisme d'une trentaine d'entreprises et d'une quinzaine d'unions commerciales. **Une entreprise de Serris a été récompensée par un Prix Coup de Coeur du Jury qui a été attribué à : Gaëlle Marceau – Sarl Révélation Deco**

Ce coup de cœur a été attribué à Révélation Déco pour sa participation à l'opération collective Coaching Déco initiée par la Communauté d'Agglomération de Marne et Chantereine. Gaëlle Marceau a également été mise à l'honneur pour sa prestation spécialisée de conseil en décoration intérieure de locaux commerciaux. Elle a également participé à la décoration du projet Bellini,



*Gaëlle Marceau de Révélation Déco lors de la remise des Trophées du commerce et des services aux particuliers*

## Révélation Déco

Forum du Parc - 1 bd M. Faraday-77700 - Serris  
Tél : 01 64 75 27 14 - <http://revelationdeco.fr/>

un futur immeuble de bureaux de 23000 m<sup>2</sup> destiné à accueillir une seule et même entreprise à Chessy dès 2013.

## Une nouvelle association de commerçants

### Association des Commerçants et Entreprises pour la Promotion de Serris (ACEPS)

Une nouvelle association de commerçants de Serris a été créée. Présidée par M. Malki, cette association a pour objectif de promouvoir les commerces et entreprises de Serris, plus particulièrement ceux du Bourg. Depuis 5 mois d'existence, cette association dynamique a déjà organisé une manifestation ouverte à tous, lors de la Fête de la Musique 2011.

#### Contacts :

ACEPS : M. Malki - 15 avenue de Saria - 77 700 Serris  
Courriel : [aceps@hotmail.fr](mailto:aceps@hotmail.fr) - Tél. : 01 60 43 14 07

  
**ACEPS**  
Association des Commerçants et Entreprises  
pour la Promotion de Serris

# Le Forum 2 s'implante à Serris

*La pose de la première pierre du Forum 2 a eu lieu ce mercredi 29 juin, au Parc d'Entreprises, Paris - Val d'Europe. La construction du Forum 2 à Serris va permettre de compléter l'offre de services de proximité déjà proposée aux entreprises du Parc d'Entreprises et de renforcer l'attractivité de l'offre tertiaire de l'est francilien.*



Le mercredi 29 juin à Serris, Gauthier Costentin, gérant de la société GCI, Jean-Louis Cloud, gérant de la société CJL Immobilier, ont posé la première pierre du Forum 2 en présence de Jean-Paul Balcou, Président du SAN, Denis Gayaudon, Maire de Serris et Francis Borezée, Vice-Président Développement Immobilier et Touristique d'Euro Disney Associés S.C.A.

Ce deuxième pôle de vie prendra place à l'entrée du Parc d'Entreprises et permettra d'accueillir des entreprises avec des surfaces disponibles à la location ou à la vente de 15 à 1800 m<sup>2</sup>. Le programme sera réalisé en une seule tranche compte tenu du succès commercial rencontré. En effet, 70 % de la surface étaient déjà commercialisés lors de la pose de la première pierre. C'est ainsi 4 600 m<sup>2</sup> de locaux à usage de commerces et bureaux qui seront livrés dès la fin de 2011.



**Avec la construction du Forum 2, les entreprises du tertiaire, qui rejoindront le Parc d'Entreprises Paris - Val d'Europe, bénéficieront d'une offre de services de proximité encore plus aboutie.**

Le Forum 1 propose, entre autres, un centre de fitness, un restaurant inter-entreprise et une crèche (destinées aux salariés d'entreprises basés sur le Parc d'activités). Le Forum 2 complétera ces services grâce à l'installation programmée d'une boulangerie, d'un salon de coiffure, d'une conciergerie et d'un expert-comptable. Les entreprises qui s'implanteront bénéficieront également de l'expertise de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne dont le siège social se construit dans le Parc d'Entreprises.

Ces offres de services viennent parfaire l'attractivité d'un site doté d'un cadre de travail unique, situé à proximité immédiate d'infrastructures de pointe (1<sup>er</sup> Hub TGV de France) et d'une communauté d'entrepreneurs déjà structurée. Plus de 900 entreprises implantées sur le Val d'Europe bénéficient déjà de ces atouts.

# Agenda de Serris

## FERME DES COMMUNES

*Vendredi 16 septembre 2011, 19h30*

### Présentation de la saison 2011-2012

Entrée libre

*Vendredi 30 septembre 2011, 20h30*

### Une autre façon d'envisager l'œuvre de P. Gauguin

Conférence culturelle - Entrée libre

*Samedi 1<sup>er</sup> octobre 2011, 21h00*

### Ô Carmen

Opéra clownesque

*Vendredi 14 octobre 2011, 20h30*

### Les Stein ou l'invention de l'art moderne

Conférence culturelle - Entrée libre

*Samedi 15 octobre 2011, 21h00*

### La fiancée de Barbe Bleue

Théâtre

## SPORT

*Dimanche 4 septembre 2011, de 13h30 à 18h00*

### Fête du Sport du Val d'Europe

Gymnase Éric Tabarly et complexe des Marmousets  
Renseignements : Service des sports du SAN du Val d'Europe au 01 60 43 66 26.

*Dimanche 2 octobre 2011*

### 1<sup>er</sup> semi marathon du Val d'Europe

Départ à 8h30, parc du château de Chessy  
Renseignements : Service des sports du SAN du Val d'Europe au 01 60 43 66 26.

## ANIMATION

*Dimanche 11 septembre 2011, de 9h00 à 18h00*

### Foire aux Greniers

Route de Meaux

Inscriptions : voir page 6

*Dimanche 11 septembre 2011, de 10h00 à 18h00*

### Forum des Associations

Salle Alfred de Musset - Ferme des Communes

Entrée libre

*Samedi 15 octobre 2011, 19h30*

### Soirée Salsa caliente

Organisée par Musique Passion et la ville de Serris  
Repas, démonstrations, danseurs, orchestre et DJ  
Réservation avant le 10 octobre  
Renseignements : 06 25 73 84 64 ou  
06 85 47 19 76 ou 06 22 16 56 59.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Jeudi 22 septembre 2011, 20h30*

### Présentation de l'Agenda 21 de Serris

Hôtel de Ville

Entrée libre

## INFO MUNICIPALE

*Lundi 26 septembre 2011, 20h30*

*Lundi 17 octobre 2011, 20h30*

*Lundi 7 novembre 2011, 20h30*

### Conseils Municipaux

*Mercredi 10 août, mercredi 16 novembre 2011*

### Ramassages des Ordures extra-ménagères

Hôtel de Ville de Serris - 2, place Antoine Mauny - 77700 Serris

Tél. : 01 60 43 52 00 - Fax : 01 60 43 08 13

Site Internet : [www.mairie-serris.net](http://www.mairie-serris.net)

Courriel : [contact@mairie-serris.net](mailto:contact@mairie-serris.net)